

Création d'activité : le choix des statuts

**Entreprise individuelle, EURL, SARL, SA, SASU, SNC, association :
résumé des principales différences
entre ces types d'organismes.**

p. 12



photos Lionel Georges / Conseil général du Doubs

Services aux particuliers

**Les métiers
de cette branche
sont en développement.
Le MEDEF
mène une action
d'incitation
en direction des jeunes
en Franche-Comté.**

p. 4



AVANTAGES CULTURELS



**Animations
autour
du film d'animation
à Besançon (théâtre
de l'Espace).**

p. 21

VOS DROITS

**Le plan d'aide
au retour à l'emploi.**

p. 9

AVANTAGES CULTURELS



**Sébastien Cretin,
parcours sportif
et intellectuel.**

p. 24

Sommaire

● VIE QUOTIDIENNE

Zoom sur le commerce
équitable **p. 9**

● VOS DROITS

S'inscrire sur les listes
électorales **p. 10**

● BOUGER

Vacances d'hiver **p. 17**

● BOULLON DE CULTURE

La médiathèque Pierre Bayle
intervient en maison d'arrêt **p. 20**

L'INFORMATION JEUNESSE
en Franche-Comté

- Centre régional
Information jeunesse
27, rue de la République
25000 Besançon
- Centre information
jeunesse
2, place de la Liberté
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03.84.87.02.55
- Centre Information
jeunesse
38, rue Paul Morel
70000 Vesoul
Tél. : 03.84.97.00.90
- Centre information
jeunesse
3, rue Jules Vallès
90000 Belfort
Tél. : 03.84.90.11.11
- Bureau information
jeunesse
2, avenue des Alliés
BP 95287
25025 Montbéliard cedex
Tél. : 03.81.99.24.15

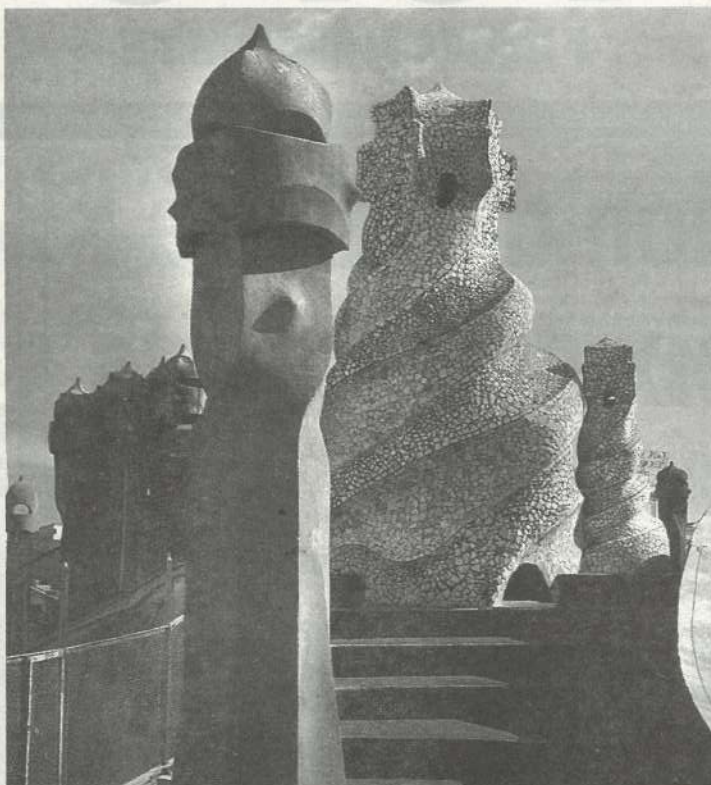
Pour obtenir
les coordonnées des
Bureaux et Points
Information Jeunesse,
contacter les Centres
ci-dessus.

Les offres de stages
Les offres de logement
Les offres de jobs
sur

www.cri-jtc.com

AVANTAGES JEUNES

Visite de Barcelone



Le voyage à Barcelone organisé pour les détenteurs d'une carte Avantages jeunes majeurs, c'est le mois prochain. Ceux qui veulent visiter la ville catalane les 13 et 14 décembre peuvent encore s'inscrire dans le réseau Information Jeunesse de Franche-Comté (à Besançon, Montbéliard, Lons, Vesoul et Belfort) : il reste des places dans les bus. Le départ de Franche-Comté est prévu le 12 décembre en soirée, le retour dans la matinée du 15. Inscription : 129 euros, comprenant l'aller-retour et l'hébergement d'une nuit avec petit déjeuner. Renseignements, 03.81.21.16.14.

VALENTINE ET SES POTES



CRIJ

● Pour contacter les différents services du Centre régional d'information jeunesse (adresse, 27 rue de la République, 25000 Besançon) :

Carte avantages jeunes :

03.81.21.16.10

fousseret.crijfc@voila.fr

Comptabilité :

03.81.21.16.02

sprecher.crijfc@voila.fr

Direction :

03.81.21.16.00

philippe.renahy@voila.fr

Documentation :

03.81.21.16.16

doc.crijfc@voila.fr

Logement, jobs, CV, FDAJ :

03.81.21.16.04

gauthier.crijfc@voila.fr

Mobilité internationale :

03.81.21.16.07

crij.mobilite_internat@voila.fr

Point cyb :

03.81.21.16.12

ferchichi.crijfc@voila.fr

Service régional des stages :

03.81.21.16.14

laville.crijfc@voila.fr

TOPO :

03.81.21.16.08

topofc@voila.fr

Site Internet : www.crijfc.com

Courrier : contact@crijfc.com

Fax :

général : 03.81.82.83.17

services : 03.81.21.16.15

Minitel : 3615 LJ

EDITION DU CRIJ

Actuel Franche-Comté, l'info tous azimuts

Des centaines de fiches pratiques, composant le fonds documentaire appelé Actuel Franche-Comté, sont désormais en ligne sur le site du Centre régional d'information jeunesse de Franche-comté à l'adresse suivante : www.crijfc.com

VOUS êtes à la recherche d'idées de vacances pour enfants et adolescents en vue des vacances de Noël, ou d'idées de sorties pour pratiquer les sports de neige, en quelques clics sur le site www.crijfc.com vous trouverez toutes les adresses pratiques sans avoir à vous déplacer.

Sur ce site, toutes les possibilités de formations à tous les métiers sont désormais accessibles, qu'il s'agisse de formations longues ou courtes et de secteurs économiques aussi différents que ceux de la banque, de l'humanitaire, de l'agriculture, de l'hôtellerie, du social, de la vente, de la

restauration, du bâtiment, de l'administration, du net et du multimédia...

Validation des acquis de l'expérience

Savez-vous que quel que soit le niveau d'études, chacun peut bénéficier de la validation des acquis de l'expérience. La VAE permet ainsi à toute personne de se voir délivrer un diplôme sur la base d'une expérience d'au moins 3 ans, en continu ou en discontinu,

sans avoir à suivre tout ou partie du cursus scolaire qui y mène. Tous les adultes sont concernés, quels que soient leur statut et leur âge. L'expérience professionnelle n'est plus seule prise en compte. Toutes les activités non rémunérées, bénévoles, associatives, syndicales... sont également étudiées, y compris celles des mères de familles ayant élevé un ou plusieurs enfants. Là encore, le site internet www.crijfc.com vous permettra de prendre connaissance des organismes agréés pour assurer cette validation.

Où préparer un BAFA ?

Quels sont les organismes chargés de lutter contre les discriminations, où prépare-t-on les concours d'entrée des écoles sanitaires et sociales, où s'adresser pour effectuer un stage à l'étranger financé par le Conseil régional ? Réponses sur www.crijfc.com. Si vous ne disposez pas encore d'internet chez vous ou chez un ami, n'hésitez pas à vous rendre au CRJU ou dans une structure du réseau information jeunesse de Franche-Comté, vous y serez accueilli chaleureusement.

CF07011N_M202 Ext.



**1500 emplois en métropole
proposés chaque année aux bacheliers...**

Devenez technicien au sol dans l'Armée de l'air !



En perpétuelle évolution technologique et humaine, l'Armée de l'air est composée d'un personnel hautement qualifié. Afin de renouveler ces compétences, les filles et garçons, âgés de **moins de 23 ans**, titulaires d'un **bac général ou technologique** peuvent, dès maintenant, se porter candidats à des tests d'aptitude et de connaissances scolaires. Parmi eux, plus de 1500 bénéficieront, en 2004, d'un enseignement gratuit, dans l'une des écoles de "Sous-officiers spécialistes" de l'Armée de l'air. A la suite d'un trimestre consacré à la formation militaire, ils suivront une formation professionnelle dans l'un des 35 métiers proposés. A l'issue de ces 2 stages rémunérés, les jeunes sous-officiers seront affectés sur une base aérienne de l'hexagone, pour exercer la spécialité qu'ils ont choisie.

Personnels administratifs, électroniciens, contrôleurs aériens, pompiers, mécaniciens auto, cuisiniers, commandos, ou bien encore techniciens du renseignement, ils participeront aux diverses missions de l'Armée de l'air.



Pour obtenir un dossier de candidature, contactez le

N° AZUR : 0810 715 715 (prix d'un appel local)

Bureau Armée de l'air Information de Franche-Comté
64, rue Bersot - 25000 BESANÇON

SERVICE AUX PERSONNES

Un secteur en développement

Les métiers de services aux particuliers offrent des perspectives. Mais le recrutement est difficile. En Franche-Comté, le MEDEF a lancé un dispositif incitatif à l'attention des jeunes.

SELON le BMO 2003 (besoin de main d'œuvre) de l'Assedic, plusieurs métiers des services à la personne figurent parmi ceux dont les nécessités de recrutement sont les plus élevées. Au premier rang, les employées de maisons et assistantes maternelles, même si le besoin est moindre qu'en 2002. Mais le secteur regroupe pléthore d'autres activités, incluant des activités traditionnelles, d'autres qui s'inventent ou encore un panache des deux lorsqu'il s'agit de développer une activité bien connue du côté du service à domicile.

Le MEDEF classe lui aussi le secteur des services aux personnes parmi les plus promoteurs en termes d'emplois. En Franche-Comté, l'organisme a monté le dispositif «servi-jeunes», pour accompagner ceux qui le souhaitent à se lancer dans ce domaine. Parmi les 11 inscrits, une jeune vésulienne de 19 ans est en train de monter un service de coiffure à domicile. Parmi les autres projets, de la restauration à domicile ou un service d'esthétique-cosmétique, toujours à domicile. Laetitia Daval, 25 ans, espère de son côté monter un service d'ateliers d'équilibre pour personnes âgées demeurant à leur domicile. «Ce sont des activités habituellement délivrées en maison de retraite pour les aider à prévenir les chutes. Je vais créer une association, à condition de pouvoir trouver les subventions nécessaires. Ça sera le plus difficile».

«Servi-jeunes» a pour but d'œuvrer en faveur de l'insertion professionnelle, la revalorisation et la qualification des métiers de service à la personne». Avec cet accompagnement, l'insertion est quasi certaine. Problème : le nombre de places offertes est loin d'avoir été comblée.

Difficultés de recrutement

Un phénomène général au secteur. Si le besoin est élevé, c'est aussi en partie parce qu'il a du mal à être satisfait. De manière globale, le BMO Franche-Comté révèle que le secteur des services dans son ensemble est celui où non seulement les projets de recrutement étaient en début d'année les plus élevés, mais aussi où le nombre de recrutements jugés difficiles à effectuer était à lui seul supérieur aux besoins totaux de tout autre secteur ! Tous les métiers de service ne sont pas «à la personne» loin s'en faut, mais l'enquête conclut également que «les métiers relatifs aux activités de services aux particuliers figurent parmi les professions les plus recherchées dans la région Franche-Comté». Bémol : «une part importante de ces projets correspond également à une activité saisonnière». Il s'agit également de métiers à rémunération et qualification peu élevées, à l'instar des gardes d'enfants. Mais, à travers «servi-jeunes», apparaît une facile propension à créer sa propre activité pour ceux qui se lancent dans le secteur. «Il s'agit aussi de revaloriser certains de ces métiers qui sont, il faut le dire, peu attractifs car mal vus» note Valérie Brenot, chargée de mission au MEDEF. De son côté le syndicat des entreprises de services à la personne note qu'effectivement, «très longtemps considérés comme des petits boulots trouvés par affiche de quartier ou par bouche à oreille, les services à la personne se professionnalisent. On découvre que c'est un vrai métier qui exige des compétences spécifiques». Il prétend également que «le marché existant représente un courant d'affaires de plus de 7,5 milliards d'euros. Les structures qui y interviennent emploient 1 250 000 personnes, soit un équivalent temps plein de plus de 550 000 emplois». Selon les études, 300 à 500 000 emplois devraient être créés dans le secteur des services à domicile dans les

années à venir. Le SESP conclut : «il y a aujourd'hui plusieurs centaines d'entreprises spécialisées dans ces services, leur nombre est enco-



re insuffisant et le territoire national n'est pas encore totalement couvert».

Stéphane Paris

« Servi-jeunes »

Ce dispositif régional franc-comtois mené par le MEDEF en partenariat avec le Conseil régional, la direction régionale du Travail et la Copire Franche-Comté s'adresse à tous les Franch-comtois de 18 à 26 ans ayant au maximum un bac général. Et évidemment intéressés par les métiers de services à la personne comme la garde d'enfants, les travaux domestiques, la coiffure et l'esthétique, le jardi-

nage, les animaux, les transports, etc. « Servi-jeunes » leur permet suivant les cas et selon l'intérêt des jeunes d'étudier leur projet professionnel, de les aider à s'inscrire au sein d'un organisme de formation ou à trouver une entreprise, des les aider financièrement à poursuivre leur formation (notamment pour les aider à résoudre des problèmes de mobilité) et d'accompagner fortement ceux

qui s'orientent vers la création de leur activité, par l'intermédiaire du club des entrepreneurs du MEDEF et avec parrainages de chefs d'entreprise. L'initiative est menée jusqu'à la fin de l'année mais devrait être reconduite en 2004.

Renseignements dans les Espaces jeunes, les Missions locales, les ANPE et au MEDEF Franche-Comté (03.81.47.79.14).

L'ANPE vous aide à élaborer un projet : Objectif Projet Individuel

On dit aussi OPI. Il s'agit d'une prestation d'accompagnement de l'ANPE pour « aider à bâtir et faire évoluer un projet d'accès à l'emploi ».

Son objectif :

Définir un ou des projets d'accès à l'emploi en mettant en œuvre une démarche d'orientation professionnelle volontaire ou acceptée par le demandeur d'emploi qui cherche à faire évoluer sa situation professionnelle et rendre son projet réalisable.

A qui s'adresse-t-il ?

A vous, si vous êtes demandeur d'emploi et si votre projet professionnel est inexistant ou peu réaliste. Il vous manque donc un atout important pour accéder à l'emploi de manière rapide et durable. Dès le premier entretien avec un conseiller à l'emploi, la non-existence ou le manque de projet peut être repéré. La discussion s'engage, aboutit sur un accord.

La prestation proposée est modulable, s'adapte aux attentes et à la situation de chaque personne, en fonction du besoin identifié :

- élaborer un projet
- choisir entre plusieurs projets
- confirmer une piste professionnelle
- réaliser son projet.

En fonction des besoins, des actions différentes peuvent être mobilisées :

- des actions réalisées par le demandeur d'emploi lui-même avec l'aide de son conseiller : recherches d'information, enquêtes sur le terrain
- des prestations de service plus traditionnelles de l'agence : atelier de recherche d'emploi, évaluation des acquis, etc.
- des actions conseillées par l'agence et réalisées par un organisme de formation (service AFFA d'appui à

la construction du projet de formation), ou par un de nos partenaires (bilan de compétences)...

Chaque personne bénéficiaire de la prestation est en contact régulier avec un « référent » ANPE, avec au minimum deux entretiens par mois pour faire la synthèse du travail accompli et réaliser des actions ensemble. Tout se déroule dans un climat d'écoute et de confiance. N'hésitez donc pas à parler de ce problème à votre conseiller, il est prêt à vous aider !



ANPE
FRANCHE COMTÉ

ENTRETIEN

« Il n'y a pas de souci pour celui qui veut travailler »

Monique Billamboz est chargée de mission à l'IRFA et au centre de ressources de l'IDEQ (Institut de développement des emplois du quotidien).

QUELLE est la typologie du secteur du service aux particuliers ?

Chronologiquement, les associations ont été les premières à venir sur le secteur des services aux personnes. Là où avant s'exerçait la solidarité familiale, le bénévolat et les corporations, la politique familiale et sociale d'après-guerre a donné naissance aux fédérations de l'aide à domicile. Il en reste 5 grandes aujourd'hui. Leur créneau essentiel : l'aide à la vie quotidienne pour que des personnes dépendantes puissent rester chez elles. Ensuite, il y a la branche des particuliers employeurs, héritière de la domesticité, qui s'est structurée dans une fédération des salariés du particulier employeur. Troisièmement, les associations intermédiaires qui font travailler des personnes dans ce secteur avec une vocation de lutte contre l'exclusion. Enfin, les entreprises, venues sur un marché en développement même si ce n'est pas un secteur qui marge beaucoup. Mais le passage de la TVA de 19,6 à 5,5 % et les soutiens d'Etat (déduction fiscale de 50 % du coût des services pour le particulier, chèque emploi-service, voire titre emploi-service qui fonctionne comme le chèque restaurant) ont aidé à accroître le marché. Et culturellement, de plus en plus de gens aspirent à plus de temps libre et ont les moyens de payer ce type de service.

Est-ce que les entreprises n'entrent pas en concurrence avec le secteur associatif ?

Il y a une frilosité des associations vis-à-vis d'elles. Le secteur associatif revendique haut et fort son existence, sa légitimité et la qualité de ses services et ne voit pas d'un bon œil leur arrivée. Mais il faut différencier deux secteurs : celui où les par-



Véronique Burley et Monique Billamboz (à g.) : l'IRFA peut renseigner tous ceux qui s'intéressent au service à domicile.

ticuliers font faire à leur place parce qu'ils n'ont plus le temps ou plus l'envie et celui du service aux personnes dépendantes. Les entreprises sont sur le premier type, les associations plutôt sur le second. Et l'emploi direct sur les deux. Il faut aussi remarquer que la création de l'APA (allocation personnalisée à l'autonomie) a généré un accroissement des besoins auxquels les associations ont du mal à répondre. Et des entreprises comme Adhap n'ont eu aucun problème à se faire une place car les associations étaient débordées. On est actuellement à un moment particulier de développement, donc il y a de nouveaux offreurs. Mais certaines associations restent convaincues que les entreprises, c'est le diable, que le privé c'est une mauvaise qualité de service.

Les débouchés sont-ils aussi réels qu'on le dit ?

C'est un secteur qui aujourd'hui a du mal à trouver des personnes. Il n'y a pas de souci pour celui qui veut travailler. Mais ce sont des métiers difficiles qui demandent des qualités importantes : honnêteté, sens relationnel, sens de l'organisation, savoir être. Il y a aussi des savoirs et des savoir-faire qui s'acquiert en formation. Savoir composer un repas équilibré pour une personne qui

a un régime, savoir faire des courses, mettre une personne dépendante en situation de se sentir autonome s'apprennent. Et aujourd'hui il y a des accès à d'autres domaines. Notamment par la validation des acquis de l'expérience mise en œuvre dans tout le secteur. Cela donne une reconnaissance, ouvre des accès à certains concours.

Créer son emploi est-il facile ?

Ce sont des compétences supplémentaires. Il faut trouver son propre marché et le structurer comme dans tous les autres secteurs. Mais c'est aussi un monde très relationnel qui demande une qualité d'entrepreneur très adaptée. Il n'y a également pas besoin de gros capital de départ. C'est aussi un secteur de travaux très séquencés et donc il vaut mieux développer un marché très localisé avec très peu de déplacements pour réduire les coûts. Le marché se développe aussi par ceux qui s'y lancent. C'est ouvert, il y a des opportunités, de la solvabilisation et des gens qui ont les moyens de payer des services à domicile à leur vrai prix dans la mesure où il y a une vraie qualité de service. Mais s'il y a des exemples de réussites, il y a aussi des contre-exemples.

Recueilli par S.P.

AIDE À DOMICILE Organismes et formations en Franche-Comté

Les principaux diplômes des services aux personnes sont le diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale et le diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale. Il existe aussi plusieurs formations qualifiantes menant au titre homologué d'employé familial polyvalent, aux certificats de qualification professionnelle assistant(e) de vie et garde d'enfants au domicile ou au certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile. En Franche-Comté, cette année, il existe également 23 formations qualifiantes, toutes de niveau V, dans l'action sociale et l'aide à domicile. Le répertoire des formations qualifiantes réalisé par Cedre est consultable dans les organismes de formation et dans le réseau information jeunesse. Principaux organismes de formation dans la région :

Institut régional du travail social, 4 B rue Léonard de Vinci, 25000 Besançon (03.81.41.61.00) : CAFAD, DETISF.
IFPA, 1 rue de la Schliffe, 25200 Montbéliard (03.81.96.71.32) : CAFAD ; assistante de vie (formation à Belfort) ; auxiliaire de gérontologie ; employée à domicile (formation à Belfort).
Institut de formation en soins infirmiers, Centre hospitalier, 11

rue Jean Rostand, 90000 Belfort (03.84.57.45.00) : CAFAD.
La mention complémentaire aide à domicile se prépare dans les lycées professionnels Condé (Besançon, 03.81.82.60.60), Les Huisselets (Montbéliard, 03.81.99.31.00), Pasteur Mont Roland (Dole, 03.84.79.66.01), Montciel (Lons-le-Saunier, 03.84.85.65.00).
ASPECT, 9 rue de Pontarlier, 25000 Besançon (03.81.82.88.36) : Accompagnement des personnes âgées et handicapées à Morbier, employé qualifié aux métiers de service aux personnes à domicile ou en structures à Pontarlier.
Centre de formation des maisons familiales rurales de Franche-Comté, 12 rue de la Famille, 25000 Besançon (03.81.80.33.72) : auxiliaire de soutien à domicile à Mandeure.
IFPA, 28 rue de la République, 25000 Besançon (03.81.41.61.00). Assistante de vie ; auxiliaire de gérontologie à Vesoul.
IRFA, 12 rue de la Famille, 25000 Besançon (03.81.88.23.61) : CAFAD à Dole ; employé familial polyvalent à Besançon, Champagnole, Dole, Lons-le-Saunier.

IRFA Le service à domicile depuis 30 ans

L'IRFA (Institut régional de formation d'adultes) a vu le jour il y a 30 ans, en commençant par s'intéresser à la problématique des femmes qui reprenaient un emploi, au milieu des années 70. Leurs compétences correspondant fortement à celles liées au domicile, le travail sur les manières de les valoriser s'est naturellement orienté vers ce secteur : entretien de maison, gardes d'enfants, aide aux personnes dépendantes... De là, l'Institut a développé des formations dans le secteur de l'aide aux particuliers. Aujourd'hui, il est présent à Besançon, Dole, Champagnole, Lons-le-Saunier et Sainte-Suzanne. A Besançon, un centre de ressources a été constitué sous l'égide de l'IDEQ (Institut de

développement des emplois du quotidien). Ouvert aux porteurs de projet, aux personnes qui cherchent une orientation professionnelle ou un reclassement ainsi qu'à celle qui cherchent des services d'aide aux particuliers, il est accessible en auto-documentation sur rendez-vous. Un travail mené depuis 2 ans sur un répertoire des services à la vie quotidienne dans le Doubs va prochainement aboutir. A noter que l'IRFA de Besançon développe également actuellement un corps de professionnels de l'assistance de vie spécialisés dans la maladie d'Alzheimer, avec Franche-Comté Alzheimer et l'AFL. Une formation unique en France.

Contact : 03.81.88.23.61.

MAGESTIC
Institut supérieur de formation du Jura
à Lons-le-Saunier

MAGESTIC
VOTRE PASSEPORT ENTREPRISE

TECHNIQUES COMMERCIALES
cycle supérieur en 1 an après un bac + 2
Titre homologué niveau III

VENTE ET NEGOCIATION
cycle on 1 an après un bac

MANAGEMENT et GESTION
Cycle MAG en 2 ans après 1 bac + 2
Titre homologué niveau II

BTS ACTION COMMERCIALE
EN CONTRAT DE QUALIFICATION*

Chambre de commerce et d'industrie du Jura
03.84.24.15.76 ou par e.mail cci@jura.cci.fr

NOM :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone :

souhaite recevoir **sans engagement** une documentation sur la formation :

VENTE ET NEGOCIATION
en 1 an après un bac

TECHNIQUES COMMERCIALES
en 1 an après un bac + 2

GESTION ET MANAGEMENT
en 2 ans après un bac + 2

BTS ACTION COMMERCIALE
Coupon information à retourner à
Chambre de commerce et d'industrie du Jura
BP 377, 39016 LONS-LE-SAUNIER cedex
Tél. 03.84.24.15.76 www.jura.cci.fr

*L'entrée en formation ne sera effective qu'après la signature d'un contrat de qualification

CÉROTSAN MTS

En bref

● **STAGE EMPLOI** - 3e forum stage emploi organisé par l'UFR des sciences juridiques économiques politiques et de gestion, le 11 décembre au bâtiment Fourier, sur le campus de la Bouloie à Besançon. Entreprises et institutions accueilleront les étudiants de 8 h 45 et 16 h 30 pour leur permettre d'échanger avec des professionnels à propos de stages et d'emplois mais aussi de trouver des offres sur place. Formation tout au long de la vie et validation des acquis de l'expérience seront particulièrement mis en avant. De 16 h 30 à 18 h, table ronde sur le thème «Licence/master/doctorat et insertion professionnelle, les nouveaux défis». Renseignements, 03.81.66.67.17.

● **MOBILIGNES** - une boutique et un site viennent d'être créés pour améliorer le service rendu aux utilisateurs des transports en commun du Grand Besançon. Mobilignes est au départ un service de renseignements et de réservations par téléphone, ayant l'objectif de développer la complémentarité des transports. Située à la gare Viotte de Besançon, la boutique sert à vendre les titres de transports et à diffuser les documents d'information des différents réseaux (contact, 08.25.00.22.44). Le site Internet (www.mobilignes.com) permet de répondre à la hausse de demandes d'informations et de réservations.

LANGUES

Echanges de correspondants franco-germano-suisses

Le Centre culturel français de Fribourg met en relation des jeunes de 11 à 17 ans. Pour les Français, c'est l'occasion de pratiquer l'allemand.

Le principe est simple et gratuit : le Centre culturel français de Fribourg, en Allemagne, joue le rôle d'interface en mettant en relation des jeunes de la région du «Rhin supérieur». A savoir des francs-Comtois et des Alsaciens côté français avec des Allemands du Pays de Bade et du Palatinat et des Suisses des cantons germanophones du nord-ouest (Argovie, Bâle-Champagne, Bâle-Ville et Soleure). Pour les jeunes français de 11 à 17 ans, c'est l'occasion de pratiquer l'allemand écrit de façon régulière, voire de s'accueillir mutuellement. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le questionnaire d'inscription (disponible sur demande ou sur Internet, www.echangesregio.org) et de le faire parvenir au centre culturel français Freiburg. Ce dernier compare les demandes à partir des souhaits de chacun et sélectionne le plus rapidement possible

pour chaque jeune un correspondant ou une correspondante lui convenant en fonction des renseignements fournis (âge, sexe, centres d'intérêt, niveau de langue...). Puis le service transmet aux deux jeunes les coordonnées respectives de leur correspondant. A eux et leurs parents de prendre ensuite contact et d'organiser les échanges. Le centre culturel n'y intervient pas : il se fait en toute liberté, aux frais des familles et sous leur responsabilité. Cependant, le centre culturel reste l'interlocuteur des jeunes et de leurs parents et s'informe régulièrement des suites données aux appariements. Une fois par an, il propose une rencontre réunissant tous les jeunes participant au programme.

Selon le centre culturel, «ce type d'échanges permet non seulement aux jeunes de mettre à l'épreuve et d'étendre leurs connaissances respectivement en français ou en allemand mais



également d'être intégré dans une famille et d'y découvrir la vie quotidienne».

Infos complémentaires à consulter au centre régional d'information jeunesse à Besançon ou en

contactant le Centre culturel français Freiburg, service de coopération franco-germano-suisse de jeunes, Werderring 11, D - 79 098 Freiburg (00.49.761.207.39.19) ou encore sur Internet (www.echangesregio.org).

LOSP



MIMIE MATHY
 ■ **Judi**
27 novembre 2003
 Grang Kursaal de Besançon
 ✓ Tarif 37 €



ALIZEE
 ■ **Vendredi**
28 novembre 2003
 Salle Micropolis de Besançon (Places numérotées et places libres)
 ✓ Tarif de 41 € à 51 €



JAMEL LE RETOUR
 ■ **Samedi**
29 novembre 2003
 Salle Micropolis de Besançon
 ✓ Tarif de 35 €



HELENE SEGARA
 ■ **Vendredi**
5 décembre 2003
 Salle Micropolis de Besançon (Places numérotées)
 ✓ Tarif de 39 à 42 €



RENAUD
 ■ **Vendredi**
12 décembre 2003
 Salle Micropolis de Besançon
 ✓ Tarif de 34 €

■ Réservations : ✓ Besançon : CARREFOUR, GEANT CASINO, FORUM, FRACAS ✓ Pontarlier : BOSSA NOVA 2, VIRGO ✓ Vesoul : CIJ, CAMPUS ✓ Luxeuil : CIJ ✓ Morteau : MJC ✓ Gray : CIJ ✓ Montbéliard : MADISON NUGGET'S ✓ Belfort : FNAC

■ Renseignements : LOSP, tél. 03.81.81.00.21

SOLIDARITÉ

Gros plan sur le commerce équitable

Journée de sensibilisation le 28 novembre au CRIJ de Franche-Comté puis marché solidaire du 6 au 14 décembre à Besançon. Des actions menées par l'association Récidev.

Il n'est pas obligatoire de s'engager dans de lointains pays pour faire oeuvre de solidarité, même internationale. Un message que les associations présentes en Franche-Comté, ne cessent de rappeler : il est possible d'agir sur place sans se lancer dans le volontariat. Les pistes sont connues : adhésion à une association locale, dons, épargner et voyager selon des formules «solidaires», consommer responsable.

Après la semaine de la solidarité du mois dernier, ce thème sera particulièrement en avant lors des animations de Noël que Récidev met en place à Besançon. Elles s'articulent en deux volets :

Au préalable, une journée d'information le 28 novembre de 9 h 30 à 18 h au Centre régional d'information jeunesse. Organisée afin de sensibiliser les jeunes au commerce équitable, elle associe informations et dégustations de café et thé. Avec des stands dans les locaux du CRIJ : produits alimentaires issus du commerce équitable (noix d'Amazonie, chocolat de Bolivie, barre de céréales à la mangue, café, thé...), artisanat du Bénin (bronzes et tissus), exposition sur le commerce équitable. A 16 h 30, conférence-débat avec Artisans du monde et Constant Adonon, artisan du Bénin : «le commerce équitable : quel impact ici, quel impact au Sud ?».

Le marché solidaire, organisé pour la 3e année au moment



du marché de Noël de Besançon, développera ces thèmes de façon beaucoup plus importante. Le commerce équitable peut paraître anodin, mais il s'agit de penser autrement les relations économiques planétaires et lutter contre les inégalités. Proposer des produits à Besançon permet de donner une visibilité à cette réalité. Sachant que «pendant toute l'année, les associations ont réfléchi sur leurs engagements commerciaux et leurs rapports avec leurs

fournisseurs. Réflexion qui a abouti à la rédaction d'un texte de référence qui sera disponible pendant la tenue du marché». Entre le 6 et le 14 décembre, les associations de solidarité se rassemblent dans un espace commun permettant aux visiteurs de découvrir des produits originaux issus du commerce équitable et des quatre coins du monde. Pour les militants des associations, présents pour toute information, c'est un moyen de mieux faire connaître ce type de commerce, qui «contribue à aider les producteurs des pays du Sud et de l'Est à vivre dignement de leur travail». Pour le public, l'occasion de mieux connaître le travail des associations, éventuellement de faire d'un coup un geste de solidarité et un cadeau original. Des associations de commerce équitable et de solidarité internationale seront présentes, mais il y aura aussi des organismes oeuvrant dans le tourisme solidaire et la finance solidaire. Des animations ponctuelles seront organisées chaque jour du marché solidaire : musique (Ensemble des percussions des élèves du Conservatoire le 6 à 17 h, jazz manouche de Maouzo le 10 à 16 h, musique andine de Quetzal le 13 à 17 h 30), contes africains avec Alfred M'Bongo (les 7 et 14 à 16 h), cuisines du monde (les 8, 9, 11 et 12).

Renseignements : journée du 28 novembre, 03.81.21.16.16. Renseignements sur le marché solidaire, Récidev, 03.81.41.05.87.



BESANÇON Une journée spéciale sur le volontariat

Chaque année, environ 2000 personnes s'engagent sous le statut de volontaire de la solidarité internationale avec des associations françaises. Toutes les catégories professionnelles sont concernées : ingénieurs, informaticiens, logisticiens, agronomes, mécaniciens, enseignants, infirmiers, etc. Pour mieux renseigner les personnes intéressées, Récidev, le Service coopération développement, le Cercoop (centre de ressources pour la coopération décentralisée), les Cémea et le centre de Beaumotte organisent le 3 décembre une soirée d'information sur le volontariat

et les différentes formes qu'il recouvre. Il sera possible de rencontrer des personnes ayant effectué un volontariat. Gilles Reboux, ancien volontaire de l'AFVP et ancien permanent du centre international du volontariat de Genève sera notamment là pour présenter la notion de volontariat. La soirée se déroulera ensuite sous forme d'ateliers organisés selon les types de volontariat choisis.

Journée du volontariat, le 3 décembre à la fac des lettres de Besançon (amphi Donzelot). Renseignements, 03.81.41.05.87.

BESANÇON « Et caetera... » créations autour de la chambre d'enfant

Gérald Riduet, graphiste plasticien et Cécile Félix, graphiste coloriste ont ouvert à Besançon la boutique «Et caetera...» basée sur le mobilier, la décoration et l'aménagement de chambre d'enfants. Ces deux créateurs proposent de «créer et réaliser un objet, un meuble ou une chambre complète s'adaptant à l'architecture d'une pièce, mais surtout à l'enfant, selon ses goûts, ses

affinités ou ses rêves» et à partir 4 gammes de produits. En outre, «Et caetera...» reverse 5 % du bénéfice des ventes à l'association «la famille adoptive française», qui s'attache à rechercher, pour chaque enfant qui lui est confié, une famille où il pourra être heureux.

«Et caetera...», 12 rue Pasteur, 25000 Besançon (03.81.83.05.36 ; mail@etc-design.com).

En bref

● **SOLIDARITÉ (1) - le 2 décembre, conférence de Jean Mayer, membre de la commission internationale d'Amnesty International sur «la mondialisation économique et les droits humains».** A 20 h 30, grand amphi de la fac de médecine de Besançon. Renseignements, 03.81.41.05.87.

● **SOLIDARITÉ (2) - du 1^{er} au 15 janvier, à la bibliothèque nationale de médecine, exposition «partir pour être solidaire»** réalisée par le réseau national des centres de documentation sur le développement et la solidarité internationale. Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'engager dans la solidarité internationale.

● **SOLIDARITÉ (3) - la 3e édition du concours «bouge ta planète»** est lancée. Jusqu'au 10 mars, les Francs-Comtois de 13 à 26 ans ayant un réalisé un projet de solidarité peuvent postuler en faisant parvenir un dossier récapitulatif à Récidev. Ces projets doivent avoir été réalisés en groupe (minimum 2 personnes). Ils peuvent intégrer 5 catégories de prix : projets de terrain à dominante sanitaire et sociale, projets de terrain à dominante environnementale, projets de terrain à dominante économique, éducation au développement et à la solidarité internationale en France, échanges interculturels. Les 5 groupes

lauréats recevront une dotation financière de 700 euros. Remise des prix, le 23 juin 2004. Dossiers et renseignements : Récidev, 3 avenue du Parc, 25000 Besançon (03.81.41.05.87) ou Cercoop, 03.81.54.45.34.

● **UNICEF - comme chaque fin d'année, l'association vend des cartes de vœux dont les bénéfices permettent de mener des actions d'éducation ou de santé auprès d'enfants démunis du monde entier.** Il est possible de les commander par Internet (www.unicef.asso.fr) ou dans les comités départementaux de l'Unicef présents en Franche-Comté : comité du Doubs, 28 rue de la République, BP26447, 25019 Besançon cedex 6 (03.81.83.34.90) ; comité du Jura, 7 place Jules Grévy, 39100 Dole cedex (03.84.82.61.50) ; Maison des associations, salle 30, 53 rue Jean Jaurès, 70000 Vesoul (le mercredi de 15 h à 19 h) ou 03.84.75.19.04.

● **FORMATION - deux titres des éditions Studyrama** viennent d'être réactualisés : «les métiers de la nature et de l'environnement» et «les métiers de l'humanitaire et du développement». Ces deux guides présentent les différents métiers de ces secteurs, des témoignages et les études qui y mènent en France. Disponibles en librairie (10,95 euros pour le premier, 11,95 euros le second).

En bref

● **ENFANCE** - l'association «Antidote et compagne» regroupe des étudiants bisontins qui mènent des actions en faveur de l'éducation d'enfants marocains. Après la diffusion d'un spectacle sur 15 scènes franc-comtoises, elle a lancé en 2003 une opération de solidarité pour les enfants du centre «des Enfants du soleil». Leur objectif est d'aider à faire parrainer ces enfants par 60 familles françaises. L'association rappelle qu'un parrainage correspond à 15 euros par mois qui permettent de nourrir, éduquer, habiller, soigner, protéger un «enfant du soleil» pendant un mois alors qu'en France, c'est une heure de téléphone portable ou un repas au restaurant (il est aussi possible d'apporter une aide ponctuelle plus importante à l'association). Renseignements, Antidote et cie, 06.82.03.49.36 (ou www.antidote.et.cie@caraimail.com).

● **PUBLICITÉ** - 23e édition de la nuit des publivores le 28 novembre au Mégarama. A partir de 20 h 30 et pendant 6 h, découvertes de pubs de toutes sortes, des plus originales aux plus mauvaises, des délégués aux censurées. Partenaire privilégié cette année, la prévention routière. Nombreux cadeaux à gagner dont 2 lecteurs DVD. Renseignements, 03.81.41.07.06.

HANDICAPÉS

Une plate-forme d'information en Franche-Comté

Accessible au numéro Azur, 0810.79.24.74, elle répond à toute question.

L'ORGANISATION de la 7e semaine pour l'emploi des personnes handicapées a montré que si ces derniers ont des droits, leur mise en œuvre est difficile. Ce secteur est le plus évident : moins bien formées que la moyenne des actifs, les personnes handicapées demeurent au chômage plus longtemps que les valides et leur taux d'activité est supérieur à celui de la population en général. L'Agefiph, qui gère le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées et l'association Adapt, organisateurs de la semaine, ont montré à travers un sondage mené en novembre 2002 que 87 % des entreprises employant des salariés handicapés sont satisfaites de leur choix. L'image est généralement celle de personnes motivées, performantes, à l'esprit d'équipe et de contact. Mais des préjugés demeurent à pro-

pos de la compétence, de l'autonomie, de l'absentéisme de la sécurité ou des lourdeurs administratives. Et si 40 % des entreprises qui n'emploient pas de salariés pensent que leurs salariés seraient défavorables, ce taux chute à 17 % pour les autres employeurs, « ce qui montre que l'expérience génère plutôt l'adhésion de la communauté de travail ». Et ces freins ne concernent que l'emploi. Dans tous les autres domaines de la vie en société, la personne handicapée se retrouve face à ce type de freins qui s'ajoutent aux difficultés rencontrées par tout un chacun. Pour les aider, une plate-forme d'information sur le handicap a été mise en place à l'attention des Francs-Comtois. Accessible par un numéro azur (0810.79.24.74), il est disponible pour les personnes en situation de handicap, les professionnels de la



santé et du médico-social. Une réponse immédiate leur est donnée, sous forme de conseils ou d'orientation vers un organisme compétent. Tous les domaines peuvent être abordés : la formation et l'emploi bien entendu mais aussi l'aide humaine (où trou-

ver un auxiliaire de vie, comment financer son intervention ?), la scolarité, les aides financières possibles, les droits de la personne en situation de handicap, l'habitat, son aménagement et les aides afférentes, la santé, les transports, etc.

CFD7011N, M202 EX.



1500 emplois en métropole proposés chaque année aux bacheliers...

Devenez technicien au sol dans l'Armée de l'air !



En perpétuelle évolution technologique et humaine, l'Armée de l'air est composée d'un personnel hautement qualifié. Afin de renouveler ces compétences, les filles et garçons, âgés de moins de 23 ans, titulaires d'un bac général ou technologique peuvent, dès maintenant, se porter candidats à des tests d'aptitude et de connaissances scolaires. Parmi eux, plus de 1500 bénéficieront, en 2004, d'un enseignement gratuit, dans l'une des écoles de "Sous-officiers spécialistes" de l'Armée de l'air. A la suite d'un trimestre consacré à la formation militaire, ils suivront une formation professionnelle dans l'un des 35 métiers proposés. A l'issue de ces 2 stages rémunérés, les jeunes sous-officiers seront affectés sur une base aérienne de l'hexagone, pour exercer la spécialité qu'ils ont choisie.



Personnels administratifs, électroniciens, contrôleurs aériens, pompiers, mécaniciens auto, cuisiniers, commandos, ou bien encore techniciens du renseignement, ils participeront aux diverses missions de l'Armée de l'air.

Pour obtenir un dossier de candidature, contactez le

N° AZUR : 0810 715 715 (prix d'un appel local)

Bureau Armée de l'air Information de Franche-Comté
64, rue Bersot - 25000 BESANÇON

ASSEDIC

Le PARE, une solution pour le retour à l'emploi

Ce dispositif créé pour anticiper sur les besoins de main d'œuvre met l'accent sur la formation comme garantie de retour à l'emploi.

Le plan d'aide au retour à l'emploi est un dispositif de l'Assedic qui s'adresse à la fois aux demandeurs d'emploi et aux entreprises. Un seul but : rendre effectif et simple le contact entre chômeurs et secteurs d'activités en recherche de main d'œuvre. Parmi les mesures du PARE, la plus spectaculaire est sans doute l'aide à la formation. Elle permet aux demandeurs d'emploi de se former aux postes et aux métiers pour lesquels la recherche de salariés est la plus difficile. Cette aide est plus importante pour les formations menant aux professions qui ont le plus de difficultés à recruter, et donc offrant un débouché quasi certain. Identifiés grâce à l'enquête BMO (besoin de main d'œuvre), 16 métiers sont actuellement définis comme prioritaires (voir encadré). Les formations y menant, prescrites par l'ANPE, sont cofinancées en partie avec l'Etat, la Région, une collectivité publique ou l'AGEFIPH. Le reste des frais à la charge du stagiaire est pris

en charge à 100 % par l'Assedic (jusqu'à 3000 euros). Pour les autres formations homologuées par Assedic, mais non prioritaires, cette dernière prise en charge est de 25 % (dans la limite de 1000 euros). Un dispositif incitant les demandeurs d'emplois à s'orienter vers des secteurs à débouchés importants. Mais le PARE revêt également d'autres avantages. Pour les demandeurs d'emploi qui remplissent les conditions d'accès, il assure une allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) versée chaque mois durant la durée des droits. Il lui permet de bénéficier d'un soutien dans les recherches d'emploi nommé projet d'action personnalisé (PAP). Par son intermédiaire, le demandeur d'emploi fait le point sur ses compétences et aspirations, établit son profil précis, définit une liste d'emplois potentiels et les différentes formations que la personne peut suivre. Le PAP est par ailleurs évolutif : lorsque les recherches n'aboutissent



Métiers prioritaires

Les métiers actuellement retenus par l'Assedic dans le cadre des formations homologuées prioritaires : maçons qualifiés ; ouvriers qualifiés de travaux publics ; plombiers chauffagistes qualifiés ; plâtriers, charpentiers et autres ouvriers qualifiés du gros œuvre bâtiment ; peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment ; autres ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment ; cuisiniers ; employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie ; bouchers, charcutiers, boulangers ; conducteurs routiers et grands routiers ; conducteurs routiers de transport en commun ; autres ouvriers qualifiés de la manutention (caristes, responsables d'entrepôt) ; mécaniciens qualifiés d'automobiles (entretien, réparation) ; ouvriers qualifiés de la mécanique ; chaudronniers tôliers industriels qualifiés ; autres ouvriers qualifiés de l'industrie.

pas au bout de 6 mois, il peut être réorienté, donner lieu à un bilan de compétences approfondi et à un nouveau plan de formation. Au bout de 12 mois, des actions renforcées comme l'aide à l'employeur peuvent intervenir. Dans le cas où le demandeur d'emploi trouverait un poste dans une localité éloignée de son domicile, il peut bénéficier d'une aide à la mobilité géographique couvrant partiellement ou totalement frais de transports, de déménagement ou de double résidence.

Des avantages pour les entreprises

En direction des entreprises, il a l'objectif de faciliter les recrutements à travers 4 mesures. Une aide dégressive à l'employeur pour les

embauches en CDI ou en CDD de 12 à 18 mois. Assedic finance ce retour à l'activité professionnelle des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 12 mois ou depuis plus de 3 mois pour les 50 ans et plus. Une aide à la formation préalable à l'embauche pour les entreprises qui ne trouvent pas de personnel qualifié pour le poste. Assedic rémunère le demandeur d'emploi et prend en charge ses frais de formation (1524 euros hors taxes maximum). Dans certains cas, elle peut même verser à l'employeur jusqu'à 7,70 euros par heure de formation. Le contrat de qualification adulte permet d'embaucher un demandeur d'emploi de plus de 26 ans en faisant financer sa formation par l'Assedic. Dans certains cas, ce contrat fait bénéficier à l'entreprise d'une

aide forfaitaire à l'embauche, d'une aide à la poursuite en CDI, de l'exonération de l'indemnité de précarité due en fin de CDD. Une aide à la mobilité géographique si le demandeur d'emploi recruté est domicilié loin de l'entreprise. Il est à noter qu'en cas de licenciement économique, il est possible de bénéficier des avantages du PARE dès le préavis de licenciement (à condition de déposer avec l'employeur un dossier à l'Assedic dans les 8 jours à compter de la réception de la lettre de licenciement). Cette mesure vise à accélérer le retour à l'emploi, en engageant immédiatement les démarches.

Renseignements auprès des Assedic ou sur www.assedic.fr

Osez la réussite

Alternance - Formation continue - Conseil

OREA partenaire des entreprises régionales depuis 1987

Formations en alternance

- BTS Force de vente - Action commerciale
- Assistant(e) de direction - Assistant(e) de gestion PME/PMI - Comptabilité/gestion
- Baccalauréat Professionnel Commerce



OREA consultants
78 avenue Clémenceau
25000 Besançon
www.orea.fr



03 81 41 07 06

L'entrée en formation s'effectue après la signature d'un contrat de qualification

En bref

● **CARTE ELECTORALE** - en cas de perte, il est préférable d'informer votre mairie et en cas de vol, également le commissariat ou la gendarmerie pour prévenir toute utilisation frauduleuse. Comme il n'est pas délivré de double ou de duplicata, pour pouvoir voter, il faut demander à la mairie une attestation d'inscription sur les listes électorales ou se présenter le jour du scrutin au bureau de vote avec une pièce d'identité. Rappel : il est possible de voter avec une carte d'identité dans toutes les communes. La carte électorale seule suffit uniquement dans les communes de moins de 5000 habitants.

● **SANTÉ - un arrêté publié au Journal officiel du 9 octobre 2003** a mis en place une charte des droits du patient dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Cette charte dresse une liste de droits (à une prise en charge individualisée, à l'information, au respect des liens familiaux, à l'exercice des droits civiques, à la pratique religieuse...) et de principes (non-discrimination lors de la prise en charge, libre consentement concernant les prestations proposées...). L'arrêté du 8 septembre 2003 relatif à la charte des droits et libertés de la personne accueillie peut être consultée en partie sur www.legifrance.fr.

ELECTIONS

Droit de vote : être inscrit avant le 31 décembre

Pour voter l'année prochaine, il faut être inscrit sur les listes électorales.

EN 2004, 3 élections nous attendent : les régionales et cantonales fixées les 21 et 28 mars et les élections européennes le 13 juin. Pour pouvoir voter, il faut être âgé de 18 ans et être inscrit sur les listes électorales. Théoriquement, depuis 1997, tous ceux qui atteignent leur majorité se trouvent inscrits d'office. C'est la cas cette année pour ceux qui fêtent leur anniversaire entre le 1er mars 2003 et le 29 février 2004. Mais il est arrivé depuis à certains d'avoir une mauvaise surprise au moment de voter. Les fichiers des jeunes de 18 ans pouvant être en effet incomplet, il est préférable de vérifier auprès de sa mairie que l'on est bien inscrit. Ceux qui ont plus de 18 ans et n'ont jamais été inscrits doivent le faire de façon volontaire s'ils veulent voter. Ils faut se présenter à la mairie de la commune du domicile avec une pièce d'identité, un justi-

ficatif de domicile ou une attestation des parents certifiant que vous habitez chez eux. Pour les personnes ayant acquis la nationalité française, il faut ajouter un certificat de nationalité ou le décret de naturalisation. Les personnes ne pouvant se déplacer ont possibilité de remettre une procuration établie sur papier libre à quelqu'un ou de demander une inscription par correspondance en envoyant les pièces par recommandé avec avis de réception. Depuis 1998, les personnes sans domicile peuvent s'inscrire en demandant le rattachement à un organisme d'accueil, permettant l'obtention d'une carte d'identité. En cas de changement de domicile, il faut se faire inscrire dans la nouvelle commune (procédure à effectuer même s'il s'agit d'un déménagement dans la même commune). Pour voter l'année prochaine, il faut effectuer ces démarches

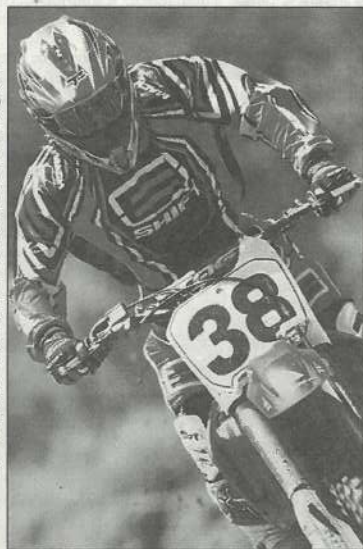


avant le 31 décembre (dans certains cas, il est possible d'être inscrit et de voter la même année : atteindre 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection, être naturalisé fran-

çais après le 1er janvier, recouvrer le droit de vote après le 1er janvier...).

En cas de litige ou de difficultés, s'adresser au tribunal d'instance de votre domicile.

Lancement UVSON 2004



*Sauf articles "super prix". Voir conditions en magasin

C'est déjà **NOËL**



sur casques, bottes, vêtements, lunettes, gants, épaulières route et tout terrain

De **-10%***
à **-20%***
jusqu'au 13 décembre 2003



MOTOS MIELLIN

33 bis, boulevard Blum - BESANÇON - 03.81.50.17.40

ECONOMIE

Le CREF, un soutien à la création d'emplois en Franche-Comté

Née en 2001, cette mesure a bénéficié à 5000 emplois. Elle a été ouverte cette année aux entreprises d'insertion. Et peut être demandée par quasiment toutes les entreprises au moment d'embaucher.

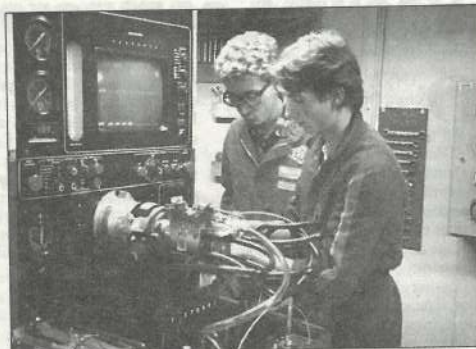
AIDER les entreprises à recruter des chômeurs, en participant financièrement à l'embauche et à la formation : le contrat régional emploi formation (CREF) est un dispositif lancé en 2001 qui a depuis bénéficié à 5000 emplois. Il a subi quelques retouches, absorbant par exemple Franche-Comté 2000 emplois, autre dispositif d'insertion. De même, il a été cette année étendu aux entreprises d'insertion (une vingtaine en Franche-Comté). Mais ses principes perdurent : favoriser le développement des entreprises franc-comtoises en soutenant la création d'emploi, faciliter l'accès au travail des Francs-Comtois, notamment les plus en difficulté, apporter une réponse rapide aux problèmes de recrutement de main d'oeuvre qualifiée des entreprises. Il trouve d'autant plus sa légitimité que la situation économique s'est dégradée ces deux dernières années. C'est par exemple en raison de cette situation que l'institution régionale a décidé de faire passer l'aide accordée aux entreprises pour le recrutement de public prioritaire de 2400 à 3000 euros par poste.

Actuellement, un CREF peut apporter trois types d'aides aux entreprises, cumulables. A savoir 4000 euros pour une création d'emploi sur la base d'un temps plein en CDI à condition que ce recrutement corresponde à un accroissement du nombre de salariés par rapport à la situation de l'entreprise un an auparavant (et que la rémunération ne dépasse pas deux fois le Smic). Une aide de 3000 euros lorsque le recrutement concerne le public prioritaire : demandeurs d'emploi de longue durée, handicapés, rmistes, demandeurs d'emplois de plus de 50 ans, parents isolés. Enfin, une aide de 2400 euros pour la formation d'une personne nouvellement recrutée. Ces aides concernent tout emploi réalisé en Franche-Comté, en CDI au minimum à mi-temps. Pour l'aide à la formation, les personnes embauchées en CDD d'un an sont également éligibles. Enfin, dans le cas des entreprises d'insertion, il s'agit de personnes en difficulté qui bénéficient à ce titre d'un agrément des agences locales pour l'emploi.

Pour les entreprises d'insertion, le dispositif vient en complément d'un financement d'Etat et

se donne pour but d'améliorer «la prise en charge de l'accompagnement, de l'encadrement technique et de la formation des salariés en insertion». Le propos de ces entreprises est en effet d'insérer par l'activité économique les personnes les plus en difficultés.

Dans l'ensemble le CREF vise aussi à proposer une solution à la situation paradoxale d'un taux de chômage en hausse alors que certaines entreprises peinent à trouver des salariés. Il favorise la rencontre de ces dernière et des demandeurs d'emploi en les aidant à se qualifier. Il est à la fois aide à la création d'emploi et aide à la formation. Cette année, au 31



octobre, 2505 postes ont été aidés dans le cadre d'un CREF. Politique qui a évidemment un

coût : en 3 ans, 30 millions d'euros environ ont été affectés à cet effort.

Cette mesure concerne toutes les entreprises du secteur marchand implantées en Franche-Comté, y compris les associations, les exploitations, les entreprises agricoles, les entreprises artisanales et celles bénéficiant d'un plan de redressement ou de cession homologué par le tribunal. Celles qui font l'objet d'une procédure de liquidation

judiciaire, celles qui ont procédé à des licenciements économiques dans les 12 mois précédant, les particuliers ne peuvent bénéficier du dispositif. Les entreprises de plus de 250 salariés ou intervenant dans les secteurs de la construction automobile et des transports de marchandise ne sont pas éligibles au volet création d'emploi en

vertu de règles communautaires. Pour bénéficier d'un CREF, l'entreprise doit déposer une demande avant embauche au Conseil régional ou éventuellement auprès des agences locales pour l'emploi, des Espaces jeunes, des organisations patronales et professionnelles, des chambres consulaires.

ECONOMIE

D'autres mesures en faveur de l'emploi

Outre le CREF, plusieurs aides régionales existent en Franche-Comté.

L'ARPEJ ou aide régionale pour l'emploi des jeunes a été mise en place lors de la création des emplois-jeunes. A la fois aide à la formation (le Conseil régional prend en charge en moyenne 200 h de formation par jeune et par an) et aide à la rémunération dispensée, en diminuant, tout au long du contrat, cette aide a toujours cours dans la mesure où tous les contrats emplois-jeunes ne

sont pas terminés. En 2004, cette aide concernera encore 800 contrats.

Dans le domaine de l'agriculture, il existe une aide à la création de groupements d'employeurs agricoles. Cette aide forfaitaire de 1524, 2287 ou 3050 euros selon le profil de l'emploi créé, le niveau de qualification, le nombre et la diversité de statut des employeurs, le caractère innovant du domaine de compétences, a pour

objectif de développer l'emploi, notamment à temps partagé entre plusieurs exploitants.

Une aide à la mobilité professionnelle a été créée à l'attention du public féminin, hors statut scolaire. Ponctuelle, au maximum de 609,80 euros par an et par personne, elle leur permet de concrétiser un parcours de formation, un projet professionnel, une entrée ou un retour dans la vie active. Cette aide peut concerner la mise à disposition de moyens de déplacement, une assurance individuelle, un abonnement SNCF, le passage du permis de conduire, du co-voiturage,

de la garde d'enfants ou de personnes dépendantes, un déménagement ou des frais annexes à la reprise d'activité.

De manière moins directe, il faut également citer des aides à la création, à la transmission et au développement des activités, à l'accès individuel à une formation qualifiante (prise en charge de la formation et éventuellement rémunération du stagiaire) ou encore une aide régionale au salarié en congé individuel de formation. Cette aide individuelle forfaitaire de 3500 euros maximum vise à prendre en charge les frais annexes à la formation.

En bref

● **TRANSPORTS** - devenu depuis le 1^{er} janvier 2002 responsable des transports régionaux ferroviaires et routiers, le Conseil régional de Franche-Comté a adopté une série de tarifications catégorielles facilitant les déplacements dans la région. Activi'ter s'adresse aux salariés et apprentis et leur offre jusqu'à 75 % de réduction sur les abonnements mensuels ou hebdomadaires. Universi'ter est une carte avec laquelle les étudiants bénéficient de 50 % sur l'achat de deux billets aller-retour par semaine. Visi'ter est une carte annuelle qui s'adresse à tous : elle permet de bénéficier de 50 % de réduction sur les voyages aller-retour effectués dans la journée les samedis, dimanches et jours fériés. Mobili'ter permet aux demandeurs d'emploi de recevoir un bon de transport avec 50 % de réduction pour se rendre à un entretien d'embauche.

ECONOMIE

Création d'entreprise : c

Les postulants ont souvent une vague idée des différentes possibilités. Résumé comparatif.

DANS le parcours, toujours compliqué, qui mène de l'idée à la création effective d'un projet, le choix du statut de l'activité demeure crucial. D'autant plus que les créateurs potentiels ont rarement une connaissance poussée des possibilités et de ce qu'elles recouvrent. Le site de l'Apce (www.apce.com) donne un bref aperçu des choix à effectuer. Mais avant de se décider, il ne saurait être trop conseillé de consulter un spécialiste de l'aide à projets (voir p. 15).

Au préalable, il faut se décider entre la forme de l'entreprise individuelle, de la société ou de l'association.

L'entreprise individuelle

L'entrepreneur est seul associé ; il est chef d'entreprise et possède le statut de travailleur indépendant, avec les pleins pouvoirs pour diriger son entreprise (il peut bien entendu embaucher des salariés). Avec ce statut, pas d'indemnité journalière en cas de maladie et pas d'assurance chômage. Régime social des non-salariés. Pour créer ce type d'entreprise, aucun capital minimum n'est demandé. Le chef d'entreprise est seul responsable sur son patrimoine personnel des dettes de l'entreprise (à partir de janvier 2004, son habitation principale pourra éventuellement être protégée en effectuant une déclaration d'insaisissabilité

devant notaire). Il est également directement imposé au titre de l'impôt sur ses revenus dans la catégorie correspondant à l'activité de l'entreprise (bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux, bénéfices agricoles). L'entreprise individuelle peut être adoptée pour tout type d'activité : commerciale, libérale, artisanale, agricole, etc.

L'EURL

L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée est le fait d'un entrepreneur qui devient « associé unique » (!) en mettant ses activités et biens dans une entreprise. Elle se base sur un capital social librement fixé par l'associé (20 % des apports en espèce sont versés obligatoirement au moment de la constitution) et la responsabilité est théoriquement limitée au montant de son apport en capital, sauf s'il a commis des fautes de gestion ou accordé des cautions à titre personnel. L'associé unique peut diriger l'entreprise mais il a aussi loisir de confier cette direction à un gérant (dont il peut limiter les pouvoirs), tiers non associé, soumis au régime des salariés (si le gérant est l'associé unique, il est soumis au régime des non-salariés). Protection sociale et imposition des bénéfices sont identiques aux conditions de l'entreprise individuelle. Quelques activités telles que les assurances, les entreprises de capitalisation et d'épargne ou les débits de tabac sont exclues.

Il n'y a pas non plus d'imposition au niveau de l'entreprise. L'associé unique est imposé directement au titre de l'impôt sur le revenu (catégorie des bénéfices industriels et commerciaux ou des bénéfices non commerciaux). Il est cependant possible d'opter pour l'impôt sur les sociétés.

La SARL

Société anonyme à responsabilité limitée : constituée de 2 à 50 associés, avec un capital social librement fixé. 20 % des apports en espèce sont versés obligatoirement au moment de la constitution. La responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports sauf s'ils ont commis des fautes de gestion ou accordé des cautions à titre personnel. Les associés nomment un ou plusieurs gérants à la majorité et il peut être soit l'un des associés, soit un tiers. Le gérant possède un statut de salarié s'il détient moins de 50 % des parts de la société. Majoritaire, il possède le même statut que le chef d'entreprise individuelle. Mode de direction : le gérant prend les décisions de gestion courante. Les décisions dépassant son pouvoir sont prises en assemblée générale ordinaire. Celles qui modifient les statuts sont prises en assemblée générale extraordinaire.

Comme pour l'EURL, des activités telles que les assurances, les entreprises de capitalisation et



d'épargne ou les débits de tabac sont exclues. La responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports, sauf pour les fautes de gestion ou s'ils ont accordé des cautions personnelles. Les bénéfices sont soumis à l'impôt sur les sociétés. Les associés relèvent du régime des salariés. Même chose pour le gérant s'il est minoritaire. Dans le cas contraire, il est au régime des non-salariés.

Les bénéfices sont soumis à l'impôt sur les sociétés. Dans le cas d'une SARL de famille, il est possible d'opter pour l'impôt sur le revenu.

La SA

La société anonyme de forme classique comprend 7 associés minimum. Le montant du capital soci

CF070270_M35

FCF

**RENTREE 2003 !
ENCORE DES POSTES
À POURVOIR POUR :**

Bac + 3 de spécialisation
• conseiller patrimonial • négociateur immobilier

**INFORMATION
EN ALTERNANCE
à Palente**

BTS métiers

• immobilier • assurance
• assistant(e) de direction • informatique



Besançon - Vesoul - Champagnole - Héricourt

Contact : 03 81 40 30 44
4K chemin de Palente - 25000 Besançon

Quels statuts ?



Dessin,
Christian Maucler.

de départ est d'au moins 37000 euros. 50 % des apports en espèces sont versés obligatoirement au moment de la constitution. La responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports. La société est dirigée par un conseil d'administration de 3 à 18 membres, obligatoirement actionnaires. Le CA désigne un président parmi ses membres et éventuellement un directeur général pour représenter la société et assurer la gestion courante. Mêmes règles que la SARL pour les assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés.

La SNC

La société en nom collectif regroupe des associés (deux au minimum) qui ont tous la qualité de commerçant. Elle ne requiert aucun capital minimum. Les associés sont solidairement responsables des dettes de la société, indéfiniment et sur l'ensemble de leurs biens personnels. L'activité est principalement commerciale. La SNC est dirigée par un ou plusieurs gérants qui peuvent être choisis parmi les associés ou des tiers. Les associés sont soumis au régime social et fiscal des commerçants individuels.

Pas d'imposition au niveau de la société, sauf si la SNC opte pour l'impôt sur les sociétés. Chaque associé est imposé sur sa part de bénéfices, au titre de l'impôt sur le revenu, dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux. Le mode de décision est semblable à la SARL.

L'association

Créée par deux associées minimum. S'il s'agit d'un organisme à but non lucratif et s'il existe des bénéfices, ils doivent être utilisés pour atteindre les objectifs fixés. Le mode de gestion est choisi libre-

ment. L'association est souvent dirigée par un conseil d'administration qui élit un bureau avec président, trésorier et secrétaire. Lorsque les activités et le mode de production sont similaires au secteur commercial, l'association doit acquitter l'impôt sur les sociétés. Il n'y a pas de capital social. L'association peut percevoir des cotisations de ses membres. Les membres peuvent également effectuer des apports en nature, en industrie ou en espèces, avec la possibilité de récupérer les apports en nature au moment de la dissolution. Il n'y a pas de responsabilité des membres non dirigeants. Les associations qui réalisent des bénéfices dans un but lucratif sont assujetties à la TVA et doivent s'acquitter de l'impôt sur les sociétés. Les associations sans but lucratif bénéficient d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit sur leurs seuls revenus patrimoniaux. Celles dont les recettes commerciales accessoires n'excèdent pas 60 000 euros par an sont exonérées d'impôts commerciaux.

Sources: CIDJ - APCE. Renseignements complémentaires sur le site www.apce.com

ORGANISMES — Où se renseigner pour la création d'entreprise

Principaux organismes d'accueil, d'information et d'accompagnement en Franche-Comté :

Agence de développement économique du Doubs, 7 avenue de la Gare d'eau, 25000 Besançon (03 81 65 10 00).

Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles, groupe rural du Doubs, 130 bis rue de Belfort, 25000 Besançon (03 81 65 52 09).

Association pour le droit à l'initiative économique, 6 place de l'Europe, 25000 Besançon (03 81 41 17 92).

Boutique de gestion, 2 C - 4 J chemin de Palente, 25000 Besançon (03 81 47 97 00).

Cré-entreprendre initiative, ZA les Près de Vaux, place Charles Guyon, 25000 Besançon (03 81 65 37 65).

Assemblée générale intervenants retraités actions de bénévoles pour coop. et développement, Maison municipale de quartier, 31 bis rue Brûlard, 25000 Besançon (03 81 40 00 43).

Industries et entreprises nouvelles, 75 avenue Oemichen, 25460 Etupes (03 81 32 61 61).

Entreprendre et réussir, 1 cours Clemenceau, 39100 Dole (03 84 72 13 20).

Industries et entreprises nouvelles, 210 avenue de Verdun, 39100 Dole (03 84 82 88 88).

Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agri-

coles, Maison des agriculteurs, 455 rue du Colonel de Casteljaud, 39000 Lons-le-Saunier (03 84 86 19 50).

Jura initiatives, Chambre de métiers, 17 rue Jules Burry, 39000 Lons-le-Saunier (03 84 35 87 00).

Industries et entreprises nouvelles, ZI du Tertre Landry, 70200 Lure (03 84 62 44 00).

Industries et entreprises nouvelles, ZI Les Saussis, 70000 Noidans-les-Vesoul (03 84 78 62 00).

Action 70, ZI de Vaivre, avenue des Rives du Lac, 70000 Vesoul (03 84 97 15 97).

Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles, Maison des agriculteurs, 17 quai Yves Barbier, 70000 Vesoul (03 84 77 14 20).

ADEBT, 1 rue de Morimont, 90000 Belfort (03 84 21 29 82).

Service d'utilité agricole, Maison de l'agriculteur, 9 rue de la République, 90000 Belfort (03 84 46 61 50).

Il est également possible de contacter les chambres départementales d'agriculture, de commerce et d'industrie et de métiers, toutes aptes à renseigner et conseiller à propos de la création d'entreprise.

Infos complémentaires : fiche Actual Franche-Comté 3.6 à consulter dans le réseau information jeunesse.



photos Lionel Georges / Conseil général du Doubs

STATISTIQUE — Des créations d'entreprise en augmentation

Selon l'INSEE, les créations d'entreprise sont en hausse en France en 2003. Ainsi, septembre 2003 a connu par rapport à septembre 2002 une augmentation de 25 % de créations pures. Pour les 9 premiers mois de l'année cette hausse est de 10 % par rapport à la même période de l'an dernier. Sur cette comparaison, 4 secteurs enregistrent une progression supérieure à 10 % : le commerce, l'immobilier, les transports et la construction. Progressions notables de création également dans les services aux particuliers, les services aux entreprises, l'industrie et les industries agro-alimentaires, l'éducation-santé. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les créations dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont toujours en forte

progression : + 12 % (mais il faudrait comparer au nombre de disparitions). Avec cette précision que la hausse de créations est faible en Ile de France (+ 3,6 %) mais très forte en province (+ 21,1 %).

En ce qui concerne les statuts, la hausse de créations d'entreprises en société est supérieure à celle des entreprises individuelles (+ 11 % contre + 9 %).

A part la Corse, toutes les régions enregistrent une hausse de créations de 2002 à 2003. Avec 18 % de créations d'entreprises en plus, la Franche-Comté se classe quatrième des plus fortes progressions (derrière Poitou-Charentes, Haute-Normandie et Midi-Pyrénées) : 1538 entreprises avaient été lancées dans les 9 premiers mois de 2002, contre 1820 lors des 9 premiers mois 2003.

En bref

● **CHIFFRES** - chaque année, environ 3000 entreprises sont créées en Franche-comté d'après l'Insee. Sur 100, 57 sont de vraies créations, 25 des reprises et 18 des réactivations. Les créations sont de petites tailles : près de trois quarts des nouvelles entreprises débutent sans salarié. Mais dans chaque secteur d'activité, le taux de création est inférieur à la moyenne nationale. Pour plus d'infos, consulter L'Essentiel n° 62 de l'Insee Franche-comté : «1989-2000 : douze ans de créations d'entreprises en Franche-Comté». Disponible à l'Insee, 83 rue de Dole, BP1997, 25020 Besançon cedex ou sur le site Internet www.insee.fr/nc rubrique publications.

● **ASSOCIATION** - «Créer et gérer une association» est un guide Studyrama paru cet été, qui, en plus de 200 pages, dit tout ce qu'il faut savoir sur la naissance et la vie d'une association. Disponible en librairie, 15 euros. Pour ce secteur, il faut aussi rappeler les lieux d'accueil et conseil en Franche-Comté, à commencer par le centre 1901 Conseils situé 45 rue du Polygone à Besançon (03.81.87.80.82). Mais aussi : MJC Petite Hollande, 14 rue du Petit Chénois à Montbéliard (03.81.99.24.37), MJC de Morteau, 2 place de l'Eglise (03.81.67.04.25) et Idee, rue Jean-Pierre Melville à Belfort (03.84.28.70.96).

BESANÇON

Eric Fossaert, trois mois pour créer une activité

En juin, il a lancé, seul, I.S. Hydro : de la réparation sur site d'engins de chantiers.

ERIC fossaert, 27 ans, n'a pas mis longtemps à lancer son entreprise. Fin mars 2003, il lançait les premières démarches ; l'immatriculation d'I.S. Hydro était effective le 30 juin. Son créneau : la réparation sur place des flexibles et installations hydrauliques des engins et camions de chantiers. En cas de panne, Eric Fossaert intervient d'urgence dans toute la région, sur le lieu de la panne.

Une telle rapidité dans la création est cependant liée à une démarche mûrie. «J'ai toujours souhaité me mettre à mon compte mais avant je ne me sentais pas prêt. J'ai fait pas mal de petits boulots, en commercial, en mécanique... J'ai notamment travaillé pour une entreprise qui fait de la réparation hydraulique en Alsace et cela m'a donné l'idée de le faire en Franche-Comté. Mais ce qui m'intéresse dans la création d'une entreprise, c'est d'être complètement auto-



me, de pouvoir tout gérer». Par bouche à oreille, il entend parler de Cré-Entreprendre et suit des formations avec cet organisme. «Sur le plan de la gestion, de l'administratif, je n'avais aucune compétences. Avec Cré-Entreprendre, ça s'est très bien passé. J'ai suivi plusieurs petites formations, qui sont inscrites en fin de jour-

née, ce qui est très pratique. De la comptabilité, de la gestion, du marketing, etc. Comme j'étais assez pressé, cela me convenait parfaitement». Un prêt d'honneur de l'organisme, un autre de l'ARDEA, un prêt d'Etat et un prêt bancaire pour compléter l'ensemble lui permettent de se lancer rapidement, en adop-

tant le statut d'EURL. Cela ne doit pas passer pour de la facilité : «ce n'est jamais facile de créer une entreprise. Il faut être vraiment motivé. L'aspect administratif peut être rébarbatif au début, même si on s'habitue vite».

S.P.

Contact : I.S.Hydro, 06.82.44.08.25 / 03.81.48.90.40.

Un salaire, un métier, une formation

CF07029M_M05

URGENT

DES ENTREPRISES RECRUTENT DES JEUNES POUR FORMATIONS EN ALTERNANCE (APPRENTISSAGE OU QUALIFICATION), NIVEAU BAC OU BAC + 2 !

SUR DIJON	SUR JURA	SUR HAUTE-SAONE
<p>9 entreprises secteur informatique recrutent pour former</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 3 BTS informatique de gestion (en apprentissage) ● 6 technico-commercial en informatique (contrat de qualification) 	<p>1 entreprise secteur informatique recrute pour former</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1 BTS informatique de gestion (en apprentissage) <p>2 entreprise secteur « connectique » et « sécurité » recrutent pour former</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 2 BTS technico-commercial, option génie électrique et mécanique (en apprentissage) <p>2 entreprises secteur distribution recrutent pour former</p> <ul style="list-style-type: none"> ● BTS actions commerciales (en apprentissage) 	<p>1 cabinet comptable + 1 entreprise secteur agricole recrutent pour former</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 2 comptables : diplôme d'études comptables et financières (en apprentissage)



CONTACTEZ RAPIDEMENT LE CENTRE DE FORMATION

27, rue Pasteur à DOLE

Pour tout renseignement complémentaire, appelez le

03 84 79 75 00

CRÉ-ENTREPRENDRE

« En général, un bon projet trouve son financement »

Sébastien Leret est chargé de mission à Cré-entreprendre. L'organisme offre un accompagnement aux porteurs d'idées du Doubs.

Il a beaucoup été question ces derniers temps de stimuler la création d'entreprise. Notez-vous une recrudescence de demandes à votre niveau ?

Au début de l'année, c'était un peu ralenti mais au deuxième semestre, le nombre de porteurs de projets a été plus importants. Du point de vue qualitatif, nous avons pu également noter un plus grand nombre de personnes en situation de recherche par défaut plus que par volonté absolue de créer. Globalement, nous accueillons 500 porteurs de projets par an, en accompagnons environ 150 et cela aboutit à 80 à 100 créations.

Quelles raisons empêchent d'aboutir ?

Beaucoup de gens viennent pour un premier contact, parce qu'ils ont entendu parler de création d'entreprise, mais sans avoir une vision très claire de ce que cela implique. Nous leur expliquons la méthodologie pour créer, en quoi consiste être chef d'entreprise et beaucoup ne vont pas plus loin. Avec ceux qui persistent, il y a un premier accompagnement au cours duquel on va au bout de la réflexion. On confronte l'idée au marché, à la concurrence, aux divers besoins nécessaires. Puis il y a un dossier de projet, un dossier financier qui rassemble l'ensemble des éléments. Quelquefois, cela n'aboutit pas à ce moment : quand on se rend compte que la faisabilité ou la rentabilité ne sont pas présents ou encore lorsque le projet arrive trop tôt. Cela a été le cas récemment avec des projets de nouvelles technologies en direction des PME/PMI mais les entreprises franc-comtoises n'avaient pas encore atteint le stade où la demande pouvait s'avérer utile.

Vous arrive-t-il de réorienter un projet ?

Non, car on travaille sur l'idée que les gens ont. En fonction de nos 12 années d'expérience, on sait comment aborder les choses, orienter les recherches, apporter des conseils. Mais chaque idée est propre à la personne qui la porte. Pour aboutir, on part d'elle, de son parcours, de sa formation, de son réseau. A chaque fois, c'est une forme de renouvellement de notre métier.

Poursuivez-vous l'accompagnement une fois la création effective ?

Nous faisons un suivi pendant 3 ans après la création. Notre volet, c'est l'accueil et l'accompagnement mais il faut signaler que nous faisons aussi partie de



France Initiative Réseau, ce qui nous permet de financer certains projets. Nous travaillons également avec une trentaine de bénévoles, généralement retraités qui donnent aux porteurs de conseils mais aussi un échange d'expérience, un retour sur leur projet. Nous avons une convention avec l'ordre des experts-comptables qui permet aux futurs chefs d'entreprise de travailler avec les jeunes experts-comptables et de s'imprégner d'un partenariat essentiel par la suite. Et puis, on travaille avec des banquiers, des boîtes d'Intérim, l'INPI et l'ARIST pour les dépôts de marques et de brevets. Nous proposons également des formations comme entreprendre en pluriactivité (1). Enfin nous appartenons au réseau des 7 structures d'accompagnement du département du Doubs, ce qui nous permet de travailler en synergie.

Est-ce que le public que vous rencontrez a des notions précises de la création d'entreprise ? Et notamment des différents statuts possibles ?

Généralement, les gens ont de petites notions. Concernant les statuts, il est fréquent qu'ils ne savent pas trop. Beaucoup d'idées reçues circulent. Aujourd'hui, quelqu'un qui a un petit projet et un petit capital n'a pas besoin d'opter pour un statut de société qui rend les coûts et contraintes plus importants. Ils voient leur intérêt dans la couverture du risque qui va de pair. Mais pour les petites activités qui ne nécessitent pas de gros besoins de départ et qui, si elles ne fonctionnent pas, s'arrêtent sans trop de conséquences, adopter le statut de société ne se justifie pas. D'autant que si l'entreprise grossit, si elle a besoin par exemple de quatre véhicules, il est toujours temps de changer de statut et d'adopter celui de société.

Les différences de régime social représentent-elles un critère à prendre en compte ?

Les gens ne connaissent pas ce volet-là. Il représentait un élément important auparavant mais aujourd'hui, les régimes ont tendance à se rapprocher. Un gérant minoritaire cotise comme salarié ; s'il est majoritaire il cotise à une caisse indépendante mais les différences ne sont pas énormes. A mon avis, ce n'est pas le critère le plus important. Il l'est moins que celui de savoir si l'on veut être propriétaire ou non de son entreprise.

Quels sont les questionnements principaux du public ?

Généralement, les gens veulent connaître les aides auxquelles ils peuvent avoir droit. Notre travail consiste à reprendre le projet au début : «qu'avez-vous envie de faire et comment ?». En fait, la question des aides doit arriver à la fin. Même si c'est ce qui motive. De toutes façons, globalement, un bon projet trouve son financement. Notamment dans le Doubs où il existe un maillage important d'organismes d'aide. Mais le créateur d'entreprise doit aussi avoir en tête qu'un financement passe par une relation humaine. Les financeurs sont des partenaires et comme tel, le facteur relationnel est important.

Recueilli par S.P.

(1) : *entreprendre en pluriactivité permet de savoir comment partager son temps entre le fait de rester salarié et celui de monter son projet.*
Contact, 03.81.65.37.65 (Cré-entreprendre est également présent dans les locaux d'IEN à Etupes et dans ceux de la communauté de communes du Larmont à Houtaud)

Pour tout renseignement, contacter le 03.81.81.87.91 ou le 06.80.70.06.26.

AIDES Organismes de soutiens financiers

Outre ceux qui sont spécialisés dans la création d'entreprise, un certain nombre d'organismes présents en Franche-comté proposent un soutien financier aux créateurs d'entreprise, sur dossiers étudiés au cas par cas. Citons notamment la Banque de France (présente à Besançon, Montbéliard, Pontarlier, Lons, St-Claude, Vesoul et Belfort), le Conseil régional de Franche-Comté (direction des Affaires économiques), l'ADED, le Conseil général du Jura et Action 70 en Haute-Saône. Ces trois derniers organismes proposent notamment des prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises. L'Agence nationale de valorisation de la recherche pour ce qui concerne les entreprises faisant appel à des technologies nouvelles, la banque

de développement des PME (prêt au démarrage sur 5 ans) sont également deux organismes à consulter. Et pour les possibilités d'aides d'Etat, les directions départementales du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle sont aptes à renseigner le public. Elles se situent 5 place Jean Cornet à Besançon (03.81.21.13.13), 165 avenue Paul Seguin à Lons-le-Saunier (03.84.87.26.00), place du 11e chasseur à Vesoul (03.84.96.80.00) et 11 rue Mazarin à Belfort (03.84.57.71.00).

Cette liste est indicative : retrouvez tous les organismes et leurs coordonnées en Franche-comté dans la fiche Actuel Franche-Comté 3.6, consultable dans tout le réseau Information jeunesse ou sur www.crijff.com

AIDES Organismes de soutiens financiers

Outre ceux qui sont spécialisés dans la création d'entreprise, un certain nombre d'organismes présents en Franche-comté proposent un soutien financier aux créateurs d'entreprise, sur dossiers étudiés au cas par cas. Citons notamment la Banque de France (présente à Besançon, Montbéliard, Pontarlier, Lons, St-Claude, Vesoul et Belfort), le Conseil régional de Franche-Comté (direction des Affaires économiques), l'ADED, le Conseil général du Jura et Action 70 en Haute-Saône. Ces trois derniers organismes proposent notamment des prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises. L'Agence nationale de valorisation de la recherche pour ce qui concerne les entreprises faisant appel à des technologies nouvelles, la banque

de développement des PME (prêt au démarrage sur 5 ans) sont également deux organismes à consulter. Et pour les possibilités d'aides d'Etat, les directions départementales du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle sont aptes à renseigner le public. Elles se situent 5 place Jean Cornet à Besançon (03.81.21.13.13), 165 avenue Paul Seguin à Lons-le-Saunier (03.84.87.26.00), place du 11e chasseur à Vesoul (03.84.96.80.00) et 11 rue Mazarin à Belfort (03.84.57.71.00).

Cette liste est indicative : retrouvez tous les organismes et leurs coordonnées en Franche-comté dans la fiche Actuel Franche-Comté 3.6, consultable dans tout le réseau Information jeunesse ou sur www.crijff.com

En bref

● **SOFARIS** - cet organisme situé 187 rue de Belfort à Besançon (03.81.47.08.30) gère le fonds de garantie pour la création et la reprise d'entreprise destinés à apporter une caution à une entreprise lors d'un emprunt.

● **ADIE** - l'association pour le droit à l'initiative économique aide les personnes en difficulté d'insertion qui veulent monter leur projet. Cet organisme propose notamment des prêts aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RMI n'ayant pas accès au crédit bancaire pour financer leur projet. Coordonnées : 6 place de l'Europe, 25000 Besançon (03.81.41.17.92).

● **HANDICAPÉS** - l'association pour la gestion du fond d'insertion pour les personnes handicapées (7 boulevard Churchill à Dijon, 03.80.28.04.30 ; www.agedi-ph.asso.fr) propose des sub-

ventions à la création d'activité d'un montant maximum de 10 675 euros et une participation au financement de la formation à la gestion dans la limite de 250 heures.

● **ETUDIANTS** - l'incubateur d'entreprises innovantes de Franche-Comté (24 chemin de l'Épitaphe à Besançon, 03.81.66.67.29) propose des aides financières remboursables, totalement ou partiellement, aux étudiants et chercheurs ayant un projet de création d'entreprise lié aux technologies innovantes issues des laboratoires de recherche de la région.

● **FRANCE INITIATIVE RÉSEAU** - cette fédération de 230 plateformes d'initiative locale assure un double rôle de garant de la qualité des services apportés aux créateurs, prescripteurs et financeurs et de représentation de ses adhérents. Pour en savoir plus, www.fir.asso.fr

LOISIRS Réductions sur les locations de K7 et DVD

Cette année, 15 partenaires vidéo proposent des réductions aux détenteurs d'une carte Avantages jeunes.

L'AUTOMNE, saison propice pour louer des K7 vidéo. La carte Avantages jeunes a pensé à cette à cette activité prisée des jeunes et offre plusieurs réductions :

- dans la carte Besançon - haut Doubs : un coupon permet une location gratuite d'une K7 vidéo ou d'un DVD pour une K7 ou un DVD loué chez Photo Damien à Ornans (50 rue Pierre Vernier). Dans les réductions permanentes : pour un film loué chez Home Vidéo (22 rue d'Arènes à Besançon), une location vidéo gratuite d'une semaine. A Vidéo Futur à Besançon (1 rue Tristan Bernard, 16 bd Churchill, 1 rue Battant et 110 rue de Dole) et Pontarlier (parking Hyper U) : pour un film loué, le 2e à 2 euros (hors nouveautés) avec 1 euro recrédité le lendemain. Chèques : Vidéo futur de Besançon et Pontarlier offrent une carte privilège vidéo aux plus de 16 ans. Cette carte permet l'accès à la location dans 500 magasins et distributeurs.
- à Montbéliard : deux réductions permanentes : la Vidéothèque (41 rue Clemenceau) offre une réduction de 1 eurosur les locations à 4 et 5 euros. Adhésion gratuite. Top Vidéo, 14 avenue de Lattre de Tassigny offre également une réduction de



- 1 euro sur les locations à 3 et 4 euros. Adhésion gratuite.
- dans le Jura : un coupon de Rouget-de-Lisle vidéo (10 avenue Thurel à Lons) offre une location de K7 ou DVD pour une location payée. Réductions permanentes : Planète vidéo à Dole (25 place Nationale) offre une location K7 ou DVD pour une location payée. Rouget-de-Lisle vidéo à Lons offre 25 % de réduction sur la location. Abonnement offert. Videobooster à St-Amour (4 rue du Châtelet) offre la carte club lors de l'inscription. Chèques : Vidéo futur

- à Dole (10 avenue de la Paix) et Tavaux (29 route Nationale) offrent un abonnement illimité, une location gratuite et une carte 24 h/24 distributeur.
- Haute-Saône : réductions permanentes : 25 % sur l'achat d'une recharge de 20 euros à Cinébank à Lure, Luxeuil et Vesoul ainsi qu'à Vidéo futur à Vesoul (boulevard des Alliés). Chèques Avantages culturels : Viféo futur et Cinébank offrent une carte magnétique Cinébank rechargeable et valable un an, disponible à Lure, Luxeuil et Vesoul.

VIE QUOTIDIENNE Douze réductions sur l'assurance

Les bons plans assurance de la carte Avantages jeunes cette année :

- à Besançon, Assurance Eustache, située 4 allée des Bruyères offre 15 % de réduction sur l'assurance habitation. Pour toute souscription d'une assurance habitation + mutuelle santé, un chèque cadeau d'une valeur de 15 euros est offert.
- à Dole, la Mutuelle familiale populaire (rue Sombardier) offre un mois de cotisation gratuite pour une adhésion d'un an minimum dans l'option Ecomut et Tremplin. Mutuelle de France (74 rue des Arènes) propose un mois de cotisation gratuite pour une adhésion d'un an dans l'option «Essentielles jeunes». La Mutuelle jurassienne (23 avenue Pompidou) offre un mois de cotisation gratuite pour une adhésion minimale d'un an.
- à Lons-le-Saunier, mêmes prestations pour la Mutuelle

- de France (4 rue Rouget-de-Lisle) et la Mutuelle jurassienne (17 rue Jules Bury).
- à Poligny, Vuillet-Meheur (63 Grande rue) propose des tarifs préférentiels sur le nouveau contrat automobile oxygène et 15 % réduction de prime sur toute la durée du contrat assurance habitation.
- à St-Claude, la Mutuelle du Jura (8 rue de la Poyat) offre un mois de cotisation gratuite pour une adhésion d'un an minimum.
- à Gray (1 place du 4 septembre) et à Vesoul (2 bis rue Leblond), les assurances Maaf offrent 15 euros de réduction sur les contrats multirisques habitation et mutuelle santé.
- à Belfort, la Garantie mutuelle des fonctionnaires (5 avenue Foch) octroie 10 % de réduction sur les contrats habitation. Les assurances François Jachiet - AXA (4 rue Legrand) offre 5 % de réduction sur les tarifs auto et habitation.

En bref

● **NOUVEAUTÉ « URBAN STYLE » - Urban, enseigne spécialisée dans les vêtements sportifs type rollers, surfers, etc.**, à Montbéliard (8 rue de la Souaberie), vient de signer un partenariat carte Avantages jeunes : il permet à chaque détenteur de bénéficier de 5 % de réduction sur l'ensemble du magasin. Téléphone : 03.81.32.08.68.

● **NOUVEAUTÉ CONCERTS - la Crémierie**, située 9 rue Claude Pouillet à Besançon propose désormais 50 % de réduction pour ses concerts affublés du logo Avantages jeunes dans sa programmation. Contact, 03.81.83.55.00.

● **NOUVEAUTÉ OPTIQUE - toujours à Besançon**, l'opticien Europtique (place Cassin à Planoise) se joint à la carte Avantages jeunes et propose 10 % de réduction sur l'ensemble du magasin.

● **RAPPEL HABILLEMENT - depuis cette année**, les 3 magasins de la Halle

Vêtements de Besançon (ZAC de Valentin, centre commercial Géant, route de Belfort) sont partenaires et permettent aux possesseurs d'une carte Avantages jeunes de bénéficier de 10 % de réduction sur l'ensemble des magasins, hors soldes et promotions.

● **HORS RÉGION - cette année, le parc zoologique et botanique de Mulhouse** participe à la carte Avantages jeunes : un coupon présent dans les guides de réductions de Besançon, Montbéliard et Belfort offre une entrée gratuite pour une payante. Renseignements, 03.89.31.85.10.

● **RESTAURATION - «la Brasserie des Sables»** est depuis cette année un nouveau partenaire de la carte Avantages jeunes à Besançon. Située dans la Zac Châteaufarine, elle offre 10 % de réduction sur la restauration (maximum 6 personnes) et sur présentation de la carte Avantages jeunes juste avant le paiement.

RAPPEL Cycle «Cinéma» au Kursaal de Besançon

Il reste des séances du cycle cinémonde organisé par le cinéma Kursaal et le CRUJ dans le cadre de son 20^e anniversaire : le 25 novembre à 21 h, «l'Ange de l'épaule droite» de Djamshed Ushmonov, le 25 à 18 h et le 26 à 21 h, «le Fils»

de Luc et Jean-Pierre Dardenne, le 27 à 18 h et le 28 à 21 h, «une adolescente» de Eiji Okuda (Interdit aux moins de 16 ans), le 27 à 21 h et le 29 à 18 h, «le Château dans le ciel» de Hayao Miyazaki, le 28 à 18 h et le 29 à 21 h, «le

Voyage de Chihiro» de Hayao Miyazaki, le 29 à 14 h et le 30 à 21 h, «Balzac et la petite tailleuse chinoise» de Dai Sijie.

Entrées : 1,50 euros avec la carte avantages jeunes. Renseignements, 03.81.87.82.76.



CONDITIONS TARIFAIRES "spécial jeune" de moins de 26 ans

MUTUALITÉ FRANÇAISE

MUTUELLE IRPUN COMPLÉMENT MALADIE

Hospitalisations médicales et chirurgicales
Participation aux frais d'obsèques
Adhésion individuelle ou collective

Mutuelle régie par le Code de la mutualité

2, cité des Prés-de-Vaux - 25000 BESANÇON

03.81.61.09.21 - Fax 03.81.61.33.60

Adresse Internet : www-mutuelle-irpun.com

HIVER

Des idées pour les vacances

Centres de loisirs, stages de sports de neige ; possibilités de séjours dans les stations de montagne : toute l'info est au CRIJ.

VOUS cherchez des idées pour les vacances d'hiver ? Comme chaque année, le Centre régional d'information jeunesse rassemble l'ensemble des informations concernant les centres de loisirs pour enfants et adolescents en et au départ de Franche-Comté. Ces infos peuvent être consultées dans tout le réseau information jeunesse ou sur Internet (www.crijfc.com, fiche 7.310).

Disponibles également au sommaire des sorties et stages sportifs, toutes les infos pratiques concernant les stages de ski et sports de neige adultes et familles sont actualisées depuis le mois dernier. Pour savoir où faire des randonnées itinérantes en raquettes, du ski de fond, de l'initiation à la conduite d'attelage de chiens, des randonnées avec ce mode de locomotion ou encore du patin à glace. Même mode de consultation : réseau information jeunesse et crijfc.com, fiche Actuel



Photo Lionel Georges/ Conseil général du Doubs

Franche-Comté, 7.263). Enfin, le CRIJ reçoit et met à disposition du public la plupart des fascicules de présentation des stations de sports d'hiver, avec les possibilités

de stages, de séjours, de locations et les différents tarifs. Ces brochures sont en consultation au Centre régional d'information jeunesse, 27 rue de la République, à Besançon.

HIVER

L'ADED publie « le Doubs nordique »

Belle initiative de l'ADED : la publication d'un fascicule pratique recensant 26 parcours coups de cœur à pratiquer à ski de fond ou en raquettes dans le Doubs. « Le Doubs nordique » recense les parcours en décrivant leurs cheminements et leurs étapes, mais aussi les lieux à voir en passant (où les endroits où déguster quelques spécialités). Le fascicule

est agrémenté de dessin des circuits et des principales caractéristiques techniques : distance, dénivelé, temps, difficulté, principales caractéristiques. Les parcours choisis sont répartis dans tout le département, sur les secteurs de Mouthe/Chapelle-des-Bois, Métabief/Malbuison/les Fourgs et Pontarlier/Saugeais/Pays Horloger. Un descriptif de la Grande traversée du Jura est également

proposé. Publiée pour la première fois, cette plaquette enrichit une collection initiée avec « le Doubs en randonnée » et « le Doubs à VTT ». Elle est disponible dans les offices de tourisme du Doubs, à la Maison de la Franche-Comté à Paris et dans les principaux offices de tourisme en France. Elle peut être obtenue sur demande à l'ADED (03.81.65.10.00).

BESANÇON Première randonnée de Noël le 6 décembre

L'office de tourisme et des congrès de Besançon organise en partenariat avec la Ville de Besançon et l'union des commerçants une randonnée de Noël ouverte à tous. Cette première édition, prévue le 6 décembre, a pour but de faire découvrir la ville dans un contexte festif et original, sans oublier d'inviter les participants à se rendre au marché de Noël. En partant du parking Chamars, les participants pourront effectuer un circuit d'une dizaine de kilomètres. Inscription préalable obligatoire à l'office de tourisme ou par courrier avant

le 28 novembre. Tarif de 1,50 euros comprenant les frais d'organisation, une assurance et le ravitaillement aux postes de contrôle. La randonnée aura lieu par tous les temps (prévoir vêtements chauds, bonnes chaussures, lampe de poche), les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, les chiens tenus en laisse ; le circuit n'est pas accessible en poussette ni en rollers.

Dossier d'inscription et renseignements : Jean-Marc Jacques, office de tourisme de Besançon, 2 place de la 1^{re} Armée française, 25000 Besançon (03.81.80.92.69).

DANSE Stage de capoeira à Besançon

À Besançon, la création d'une association de capoeira va donner lieu à un stage les 6 et 7 décembre au complexe sportif des Orchamps. S'adressant à tous, il a pour but de faire découvrir cette pratique méconnue mais en développement. Tenant à la fois de l'art de combat, de la danse et du jeu, la capoeira se pratique au rythme de percussions et chants traditionnels. Créée par des esclaves au Brésil au XVI^e siècle, sa pratique demande créativité, capacité à improviser et à dialoguer par le corps avec le partenaire qui est aussi adversaire. Les cours seront

dispensés par le professeur Coxinha, de Rio de Janeiro. Son installation dans la région devrait être suivie de la création d'une académie de capoeira dans la capitale comtoise. Elle devrait débiter ses cours en janvier 2004. En attendant, il est toujours possible de pratiquer cette discipline jusqu'à la fin de l'année à la MPT de Montrapon (le mardi de 19 h 45 à 21 h 15, le mercredi de 18 h à 19 h 30) et pour les étudiants les jeudis et vendredis salle Jeny d'Héricourt.

Renseignements pour le stage des 6 et 7 décembre : Sophia Bessis, 06.80.91.30.34.

En bref

● **DANZA ITALIA** - le collectif folk de la MJC Palente à Besançon organise un stage de danse aux couleurs italiennes les 6 et 7 décembre. Au programme : danses de la Renaissance et danses occitanes d'Italie. Ces stages seront dirigés par Christine De Plas, animatrice de l'association bisonnise «muse et danse» et Alberto Stroppa, président de l'association Indanza qui propose des cours, des spectacles et des stages depuis 1983. Le 76 au soir, le groupe italien Stygiens animera un bal. Renseignements et inscriptions, MJC de Palente, 24 rue des Roses à Besançon (03.81.80.41.80).



FCF

RENTRÉE 2003 !
ENCORE DES POSTES
À POURVOIR POUR :

Bac + 3 de spécialisation
• conseiller patrimonial • négociateur immobilier

FORMATION
EN ALTERNANCE
à Palente

BTS métiers

• immobilier • assurance
• assistant(e) de direction • informatique



franche-comte-formation.fr

Besançon - Vesoul - Champagnole - Héricourt

Contact : 03 81 40 30 44
4K chemin de Palente - 25000 Besançon

Pour diffuser gratuitement vos annonces (uniquement offres : jobs, emplois, formations BAFa-BAFD, au pair, bénévolat), contacter TOPO : par courrier (Centre régional d'information jeunesse, 27 rue de la République, 25000 Besançon) ; par téléphone (03.81.21.16.08) ; par fax (03.81.21.16.15) ou par mail (topofc@voila.fr). Ces offres sont également affichées au CRIJ, sur minitel 3615 JJ (consultation, 1,01 F/mn) et sur Internet (crijfc.com).

JOBS

▲ **Les Francas du Territoire de Belfort** recherche des animateurs titulaires ou stagiaires BAFa spécialisés en ski pour l'encadrement de séjours en Autriche et en Italie et d'un centre de loisirs ski au Markstein (68) durant les congés de février 2004.

▲ **Association en milieu rural** recherche animateur(trice) motivé(e) et dynamique, + 21 ans, niveau BAFa minimum pour direction de centres de loisirs sans hébergement en février, à Pâques et en été et encadrement de groupes d'adolescents (un samedi sur deux dès janvier 2004). Condition : résider dans les environs proches de Boujailles (25). Envoyer CV et lettre de motivation à Familles rurales, association de Boujailles-

Courvières, Mme Marie-Anne Meunier, présidente, 2 rue du Crêt, 25560 Boujailles.

▲ **AT Alliance Europe** recrute des ambassadeurs et ambassadrices de produits de luxe au prix usine (parfums et cosmétiques). Infoline directe AT Alliance Europe, manager régional Franche-Comté/Bourgogne : 0689.170.99.

▲ **Association des Yvelines** recrute pour son centre dans le Jura 4 à 8 animateurs(trices) de janvier à avril 2004 en CDD, avec interruption pendant les vacances scolaires parisiennes pour assurer : la vie quotidienne (lever, repas, douche...) ; l'encadrement des activités (jeux, accompagnement aux sorties...) auprès des classes de primaires venant en séjour d'une semaine à 12 jours. BEATEP apprécié, BAFa oustagières acceptés, compétences en informatique souhaitées, BNS souhaité. Salaire à partir de 1149 euros brut/mois au prorata des heures effectuées. Le centre recherche aussi un animateur titulaire du BEESAN du 5 janvier au 31 avril 2004, pour surveillance de sa piscine privée : entretien du bassin (13 m x 8 m), enseignement de la natation aux écoles environnantes et aux classes de séjour, suivi sanitaire des enfants (don-

ner les médicaments, accompagnement chez le médecin, à l'hôpital...). Salaire : à partir de 1096 euros net/mois - nourri/logé.

Envoyer CV ou prendre directement contact avec la directrice du centre Sandrine Sebillé. A Pupilles de l'éducation publique des Yvelines, centre René Vignaud, chemin du Bois, 39150 St-Laurent-en-Grandvaux (03.84.60.14.22).

ans. Salaire : 32 euros brut/jour.

Envoyer CV et lettre de motivation à Aventure scientifique, 3 rue de la Bièvre, BP52, 92340 Bourg-la-reine ou par mail à anima@altair-sciences.com

EMPLOI

▲ **Maty, leader de la vente de bijouterie et horlogerie** par correspondance recherche concepteur rédacteur (h/f) pour renforcer son équipe marketing à Besançon. Mission : concevoir et rédiger les mailings Maty pour la vente à distance, les magasins et la promotion des ventes (business to business) qualités requises : créativité, qualités rédactionnelles, dynamisme, esprit d'initiative, organisation et forte capacité de travailler en équipe. Formation souhaitée : bac littéraire + 2 ans de pub ou force de vente, communication... Une formation interne est envisageable. Adresser CV à Maty, DRH, bd Kennedy, 25040 Besançon cedex 9 ou e-mail à fbressand@maty.fr

BAFA-BAFD

▲ **L'UFCV de Franche-Comté** organise les formations suivantes : - sessions de formation générale BAFa du 21 au 24 et du 27 au 30 décembre dans le Doubs. - sessions d'approfondissement

BAFA du 26 au 31 décembre sur : activités de création et d'expression ; expression musicale et chant ; animation de la petite enfance.

- sessions de perfectionnement et renouvellement BAFD du 26 au 31 décembre en Bourgogne.

Renseignements et inscriptions à l'UFCV, 25 avenue Fontaine Argent, BP22837, 25011 Besançon cedex 2 (03.81.47.48.10).






BENEVOLAT

▲ **L'animation loisirs de l'ADAPEI** recherche à Besançon des bénévoles pour encadrer des personnes handicapées mentales à la piscine et en informatique. Envoyer coordonnées à Stéphanie Angonin, service d'accompagnement social et professionnel, 81 rue de Dole, 25000 Besançon (03.81.51.96.38).

▲ **Mus.e de plein air des Maisons comtoises de Nancray** cherche des bénévoles polyvalents, responsables et motivés pour divers missions lors de la manifestation «la Polue aux oeufs d'or» le lundi 12 avril de 10 h à 18 h (accueil, restauration, encadrement, renfort animation...). Rémunération : repas et boissons offerts. Contact : Stéphanie Marcon, service animation au 03.81.55.20.11 / 06.86.35.42.97.



▲ **Association loi 1901** recherche animateurs(trices) scientifiques de centres de vacances au ski. 100 postes. Profil : BAFa, BAFa en cours, non diplômé, formation scientifique (en cours ou achevée / bac S minimum). Lieux : départements 74, 73, 31. Dates : vacances de février (3 zones) du 7 février au 6 mars 2004. durée : une semaine à 15 jours. Ages des enfants : 6 à 18

 <p>MIMIE MATHY ■ Jeudi 27 novembre 2003 Grang Kursaal de Besançon ✓ Tarif 37 €</p>	 <p>ALIZEE ■ Vendredi 28 novembre 2003 Salle Micropolis de Besançon (Places numérotées et places libres) ✓ Tarif de 41 € à 51 €</p>
 <p>JAMEL LE RETOUR ■ Samedi 29 novembre 2003 Salle Micropolis de Besançon ✓ Tarif de 35 €</p>	 <p>HELENE SEGARA ■ Vendredi 5 décembre 2003 Salle Micropolis de Besançon (Places numérotées) ✓ Tarif de 39 à 42 €</p>
 <p>RENAUD ■ Vendredi 12 décembre 2003 Salle Micropolis de Besançon ✓ Tarif de 34 €</p>	

■ Réservations : ✓ Besançon : CARREFOUR, GEANT CASINO, FORUM, FRACAS ✓ Pontarlier : BOSSA NOVA 2, VIRGO ✓ Vesoul : CIJ, CAMPUS ✓ Luxeuil : CIJ ✓ Morteau : MJC ✓ Gray : CIJ ✓ Montbéliard : MADISON NUGGET'S ✓ Belfort : FNAC

■ Renseignements : LOSP, tél. 03.81.81.00.21

133

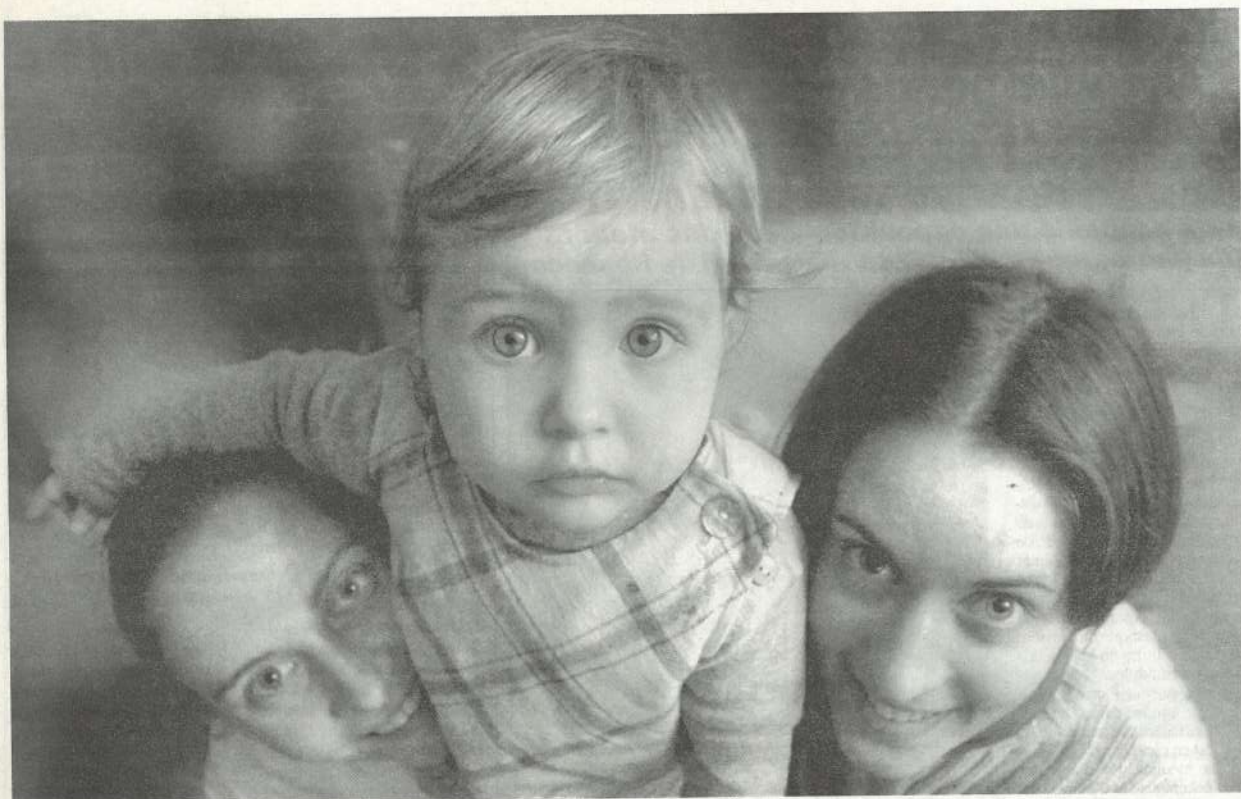


Photo Ivan Pelletier.

Agenda

Décembre 2003

Agenda

1^{er}

U-Roy (reggae) à Strasbourg (Laiterie).
«Georges Feydeau» mis en scène par Tilly. «Mais n'te promène donc pas toute nue» et «Feu la mère de madame» avec entre autres Valérie Mairesse et François Morel. Au théâtre de Lons-le-Saunier.

1^{er} et 2

«Mes parents sont de grands enfants que j'ai eus quand j'étais petits». La compagnie Déclic joue France Nespo. A Besançon (théâtre Bacchus).

2

«Oedipe». Sénèque par le CDN de Besançon. Au théâtre de Montbéliard.
«Tango Passion» : l'histoire chorégraphiée du tango à sochaux (MAL).
«Une Périchole», opérette d'Offenbach à Belfort (théâtre Granit).

3, 4 et 5

«Quatre enfants, 2 parents et autres curiosités», la compagnie Déclic donne une suite à «Mes parents...» (voir ci-dessus). A Besançon (théâtre Bacchus).

4

Rythm'n Bled (fusion) à Larnod (Cylindre) : des anciens de la Malka Family et la chanteuse bisontine Rafika Hakkar.

5

Lali Puna (electro). Autour de Valerie Trebeljahr, des membres de Notwist, dans un groupe régulièrement encensé par Tom Yorke. A Colmar (Grillen).

Lack + Engrave + Aside from a Day + Gameness (emocore) à Larnod (Cylindre).

Boris Grappe : récital d'un jeune baryton qui a fait ses débuts il y a 10 ans dans le chœur de l'Opéra théâtre. Avec le pianiste Walter Moore, il chante des morceaux de Brahms, Hugo Wolf, Emmanuel Chabrier et Maurice Ravel. A Besançon, Opéra théâtre.

Thierry Robin (musiques du monde) au théâtre de Lons.

O'stravaganza (musique celte inspirée du classique) à Sochaux (MAL).

6

«Jazz strings» : deux guitaristes, l'auto-didacte Guy Dravet et le surdiplômé Laurent Antoine s'associent et étalent un répertoire riche. A Salins (Festin de Babette).

Membrane et Noise Surgery (hardcore) au café le Moulin de Pontcey (70).

«Les Cuivres de Noël» : brass band de Haute-Saône, chorales des Voix du Salon et des Nymphéas à l'église de Dampierre-sur-Salon.

Ez3kiel + La Neige + Hamid Vincent (expériences sonores avec dub, hip-hop ou trip-hop) à Colmar (Grillen).

Seven Hate (punk rock) à Luxeuil (Zanzibar).

Soirée electro-techno au Cylindre de Larnod. Avec Pushy ! et Citron Vert Crew.

7

Natalia Romanenko : pianiste lauréate du conservatoire Rachmaninov de Paris. A l'Opéra théâtre de Besançon (11 h).

«Gustav Mahler entre sublime et macabre» : concert avec le baryton Marc Mauillon et le pianiste Pascal Keller à Lure (centre culturel François Mitterrand).

Seven Hate (punk rock) à Evette-Salbert (Au fil du temps).

9

Orchestre symphonique national d'Ukraine à l'opéra théâtre de Besançon. Programme : Rimski-Korsakov, Berlioz, Moussorgski.

Entre Deux Caisses (chanson) à Beaucourt (foyer Georges Brassens).

«Chapertons» : Kike, Jordi et Feliu, trois comédiens-clowns catalans à Sochaux (MAL).

«Le Mobile du vol ou vol immobile» de André Parisot. Du théâtre d'objet dès 6 ans à Bethoncourt (l'Arche).

12

Renaud (chanson) à Besançon (Micropolis).

Lofofora (metal) à Mulhouse (Noumatrouff).

«Piccolo ma» : la compagnie des Chercheurs d'Air en trio clownesque. A Champvans (salle des fêtes).

12 et 13

«Edicieux et Melpomène» de Marc Grivel : une oeuvre pour solistes vocaux, orchestre d'harmonie et chœurs par l'Orchestre d'harmonie de Vesoul. A l'église St-Georges (Vesoul).

13

Cap Au Nord (chanson) à Vesoul (Thev').

«Embrasons-nous» : le théâtre de Lons fête les 100 ans de sa reconstruction avec des spectacles de la compagnie Carabosse et de l'Occidentale de fanfare.

Nuit du violoncelle : des œuvres originales de Bernard Cavanna interprétées par des musiciens et élèves de l'ENM de Belfort et un groupe de rap belfortain (D'Clic), des artistes comme Sonia Wieder-Atherton, John Greaves et Longworth, le trio Courtois, les rappeurs Dgiz et DJ Junkaz Lou feront de cette soirée une rencontre entre classique, baroque, rap, jazz, electro... A Belfort (théâtre Granit), de 20 h 30 à 2 h du matin.

14

Solistes de l'Opéra de Paris : une dizaine de jeunes danseurs proposent des extraits de grandes chorégraphies modernes à l'Opéra théâtre de Besançon (15 h).

«Les Cuivres de Noël» avec le brass band de Haute-Saône et plusieurs chorales à la basilique de Gray.

16

«Le Banquet de la Sainte Cécile», spectacle conçu et interprété par Jean-Pierre Bodin. Déjà plus de 700 représentations pour ce one man show donné à la salle des fêtes de Champagnole.

Les Mouettes (chanson a capella) au théâtre de Montbéliard.

BESANÇON

La médiathèque Pierre Bayle intervient en maison d'arrêt

Jusqu'au 20 décembre, elle accueille une exposition issue des ateliers du photographe Yves Petit à la prison de Besançon.

UN travail vraiment réussi, qui donne en image et en peu de mots un ressenti de l'univers carcéral. Un ballon derrière une grille, des regards tournés vers l'extérieur, des visages cachés, tus par obligation : sur certains clichés, le sentiment oppressant de cet univers affleure. L'exposition est divisée en deux : d'un côté des clichés réalisés par les détenus, qui font montre d'une volonté de se référer au monde extérieur; de l'autre ceux d'Yves Petit, plutôt tournés vers la réalité de la vie en prison. Et montrant des détails révélateurs, comme le pot de Ricoré en plastique qui devient dans les cellules un objet à utilisations multiples.

La médiathèque Pierre Bayle a trouvé judicieux de donner à voir ces regards au grand public. «C'est en plein dans la mission d'une médiathèque d'apporter des éclairages sur d'autres cultures. D'un point de vue artistique et informatif, il est important que la médiathèque soit un lieu de médiation, ici entre le monde carcéral et la réalité extérieure» indique Florence Cordier, conservateur de la médiathèque.

La forme de l'exposition a été laissée à l'idée d'Yves Petit. Sur le fond, il s'agissait de montrer que des choses positives sont réalisées à la maison d'arrêt. La médiathèque elle-même s'y investit depuis 1986, avant que les bibliothèques en prison ne deviennent obligatoire, en 1988. Nathalie Pascal, bibliothécaire de Pierre Bayle, y consacre 6 heures par semaine, de façon volontaire. «Dans la réalité, les bibliothèques en prison vont d'une véritable médiathèque de 400 m² à une armoire de quelques livres. A Besançon, on



Photo Yves Petit

est entre les deux». Les détenus ont accès à un fonds de 6000 livres, ouvert 6 jours sur 7 avec la présence d'une bibliothécaire financée par l'association d'aide aux détenus 2AD et de 2 bibliothécaires détenus. Livres, mais aussi CD et magazines sont à leur disposition. «Le degré de censure est à l'appréciation du directeur. A Besançon, c'est une grande chance, il s'en tient strictement à la loi, à savoir que seules sont interdites les brochures avec reproduction d'armes». Le fonctionnement ne diffère pas de celui d'une bibliothèque «extérieure». «Il y a environ 1000 prêts par mois pour 307 détenus. C'est beaucoup d'autant que souvent les arrivants n'ont jamais vu une bibliothèque. Ce qui marche le mieux, c'est la poésie ! Ce qui s'explique parce que leur seul contact avec l'extérieur, ce sont

les lettres. Beaucoup ont recours à la poésie pour écrire. Ensuite, les livres d'art et les polars sont assez prisés».

«Il est aussi très facile de monter des projets, de regrouper 20 personnes au même endroit». En 2002, grâce à l'association Pas serial s'abstenir, un atelier polar avec Thierry Criffo a abouti à la création de deux nouvelles. Cette année, l'écriture et la réalisation de films d'animations avec le studio Folimage est au programme. «Notre but, conclut Florence Cordier, c'est de proposer des ateliers aux détenus, mais aussi d'essayer de les mettre en valeur comme c'est le cas avec cette exposition. Car ses photos ont un sens et une valeur artistique intrinsèque, avec deux points de vue qui dialoguent et apportent une réflexion».

S.P.

FIN D'ANNÉE

Montbéliard en habit de fêtes de fin d'année

Montbéliard en habit de fêtes de fin d'année

MONTBÉLIARD aime les fêtes de fin d'année. Marché de Noël, Réveillon des Boulons ont contribué à faire de la Cité des Princes un lieu de rendez-vous prisé en cette période. 2003 ne dérogera sans doute pas à l'habitude. Marché et lumières de Noël, avec leurs habituelles manifestations, débutent dès le 29 novembre et finiront le 24 décembre. Et le 31 décembre, «les 7 coups de minuits» donneront une allure étonnante à la ville à travers une fantasmagorie où le feu, le navire du capitaine Nemo, les fenêtres «intempêtes», les cloches, les fanfares du monde,

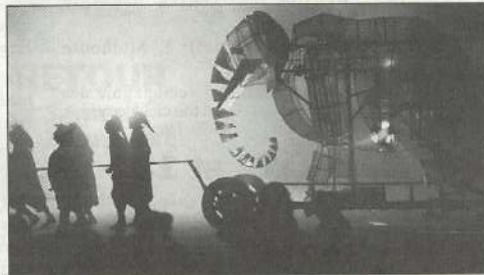


Photo Benoît Elliot/Stéphane Riolland - Cie Oposito

un DJ, le domaine du dieu Hermès, etc animeront une fête extraordinaire.

Renseignements, office de tourisme, 03.81.94.45.60.

BELFORT 19 décembre, Nuit de la Méditerranée

Houria Aïchi pour des chants sacrés d'Algérie, Sheikh Ahmad al-Tûni (en photo) pour des musiques et chants de haute Égypte : ces deux artistes sont réunis le 19 décembre à la Maison du Peuple de Belfort pour la traditionnelle Nuit de la Méditerranée. Après ces belles voix d'Afrique, prolongement festif en musiques et saveurs orientales.

Renseignements, 03.84.58.67.67.



En bref

● **BESANÇON - le 11 décembre, la Médiathèque Pierre Bayle et le Centre régional du livre** organisent une séance de slam avec Pilote Le Hot. Renseignements, 03.81.87.80.91.

● **CONCERT - la Poudrière de Belfort** organise une soirée scène régionale le 5 décembre. Avec Ran (electro indus, Doubs), Membrane (noise, Haute-Saône) et The Mobilhomes (post rock, Belfort). Avec la carte Avantages jeunes, tarif de 5 euros à l'entrée. Renseignements, 03.84.90.07.89.

● **L'ADVERSAIRE - la pièce du CDN de Besançon inspirée du texte d'Emmanuel Carrère inspiré de l'histoire sombre du Dr Romand** est jouée le 8 décembre à dole (la Fabrique) et le 9 à Champagnole (salle des fêtes). Renseignements, 03.84.52.54.57.

● **PROJECTION PRIVÉE - il reste deux représentations de la création 2003 de la compagnie Cafarnaüm d'auprès Rémi de Vos.** Dirigé par Alexandre Tournier, ce spectacle est programmé au centre culturel des Résidences à Belfort (4 rue de Madrid) avant d'être joué à Paris en mars et avril.

● **ZIKAPONTIUM - la 3e édition de ce festival pontissalien** est programmée les 31 octobre et 1er novembre. La première soirée réunit Kali live dub (dub live), Faya Dem (reggae), Dragon Fly (drum'n bass) et Petcar (DJ hip hop). La seconde Dingue Manding (percus), Unbranched (reggae), 17 Hippies (world music) et Les Hurléments d'Leo (java). Places en vente à Pontarlier (Bossa Nova 2, Virgo Music), Besançon (Full Compact) et St-Claude (le Central). Infos, www.zikapontium.fr.st

● **PATRICK BARBENOIRE - le batteur hisontin redonne «L'Origine comique de la vie»** où il fait également étalage de son sens de la comédie. Du 8 au 11 décembre au théâtre Bacchus (6 rue de la Vieille

Monnaie, à Besançon ; 03.81.82.22.48).

● **CABARET BELLE ÉPOQUE - les précédents succès incarnent le théâtre Bacchus** à renouveler l'initiative à partir d'un nouveau répertoire. Du 16 au 20 décembre, des soirées-dinatoires dans l'ambiance du cabaret du Chat Noir. Trois heures au milieu de comédiens, musiciens et chanteurs pour un voyage au temps d'Aristide Bruand. Contact, 03.81.82.22.48.

● **LA NUIT DE VALOGNES - dans un manoir, cinq femmes** se réunissent pour instruire le procès de Don Juan. Ce texte d'Eric Emmanuel Schmitt est joué par la compagnie Tréteaux 90 les 28 et 29 novembre, 2, 5, 6, 9, 12 et 13 décembre au théâtre Michel Deque (2 rue James Long à Belfort). Infos, 03.84.22.66.76.

11/12 à la médiathèque de Besançon, séance de slam organisée par le CRL. Avec Pilote Le Hot.

● **IVAN PELLETIER - ce jeune photographe** expose au Cylindre des photos de concerts de la saison 2002-2003 du Cylindre de Larnod. Vernissage le 12 à 18 h. L'exposition sera visible plusieurs mois.

● **OR C'ÉTAIT LE PRINTEMPS - spectacle composé de textes sur les femmes** écrits par des femmes évoquant leur sexualité. Par Florent Bracon et Julien Duval. A Vesoul (Thev'), les 2 et 3 décembre. Renseignements 03.84.75.40.66 (une «école du spectateur» réservée aux lycéens est prévue à 18 h 30).

● **CINÉMA - Cinévasion, circuit itinérant en milieu rural de l'Udamir** propose deux films en décembre : «Tais-toi!» de Francis Veber et le très beau film d'animation de Grimault et Prévert, «le Roi et l'oiseau». Renseignements, 03.84.75.43.93.

SOCHAUX La Djangophonie de Florin Niculescu



Florin Niculescu, violoniste roumain d'origine tzigane, baigne depuis l'enfance dans un univers où se côtoient jazz manouche, traditionnel roumain et musique classique. Ces tendances se trouvent réunies dans son projet «Djangophonie», autour de la musique de Django Reinhardt. Moins iconoclaste qu'il n'y paraît : Django lui-même avait tenté plusieurs fois de s'associer avec des sections à cordes classiques, genre d'expérience renouvelée par Michel Warlop ou le Hot club de Norvège de Jon Larsen. Pour Djangophonie, ils sont huit. Niculescu réunit

autour de lui ses amis de Latcho Drom : Christophe Lartilleux à la guitare électrique, Joël Trolonge à la contrebasse et Doudou Cullerler à la guitare et au chant. Avec eux, le Quatuor Alma, révélation classique 2001, composé de Zoritsa Stanojevic (violin), Maud Rouchaléou (violin), Claudine Christophe (alto) et Maya Blumenfeld (violoncelle).

Le 12 décembre à la Maison des arts et loisirs de Sochaux (03.81.94.16.62).

Chéquier Avantages culturels : une entrée gratuite.

En bref

● **IMPROVISATION THÉÂTRALE - match d'impro avec la ligue universitaire d'improvisation Franche-Comté à Besançon (salle Jeny d'Héricourt), le 16 décembre à 20 h 30. Renseignements : 03.81.80.79.12. Dans le chéquier Avantages culturels, la Ludi propose une entrée gratuite pour une payante.**

● **TAGADA JONES + OBERKAMPF - d'abord un groupe qui adopte la procédure type du punk : enragé, misant d'abord sur la scène, Tagada Jones a écumé 600 concerts dans 18 pays. La musique est punk et metal, complétés d'electro. En second lieu, une légende de la scène alternative française, reformé après 15 ans. Donc rage au programme de la soirée du 5 décembre au Moulin de Brainans. Entrée gratuite chéquier Avantages culturels à utiliser en réservant au 03.84.87.02.55.**

● **ORANGE STREET + KALI LIVE DUB - le 12 décembre, au Moulin de Brainans, soirée didactique pour connaître une grande partie de l'histoire du reggae. Orange Street revient sur le ska et le rocksteady et propose même des incursions calypso. Kali Live Dub se concentre quant à lui sur le dub. Un dub modernisé au moyen de l'electro. Entrée gra-**

tuite chéquier Avantages culturels à utiliser en réservant au 03.84.87.02.55.

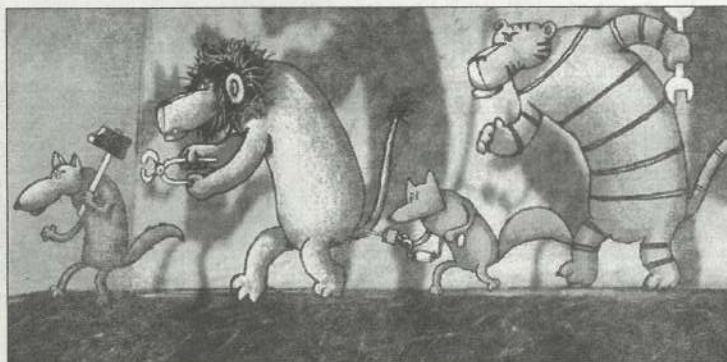
● **BOUDU LES COPS + LES NAINS PORTENT QUOI - catégorie chanson humoristique : trois toulousaines et trois luxoviens associés dans le mélange musical, les instruments improvisés (contrebasse, brosse à vaisselle, vrombissement de Kazoo...) et la dérision pour une soirée placée irrémédiablement sous le signe de la bonne humeur. Le 19 décembre au Cylindre de Larnod. Dans le chéquier Avantages culturels, l'entrée gratuite au Cylindre peut être utilisée pour ce concert. Elle est à retirer au Cylindre ou au Salon de musique et à l'office de tourisme de Besançon. Renseignements, 03.81.57.34.71.**

● **« CINNA OU LA CLÉMENCE D'AUGUSTE » - la tragédie en 5 actes de Corneille est créée par le théâtre régional des Pays de la Loire, avec une mise en scène de Jean-claude Drouot. Elle est proposée le 5 décembre au théâtre Bernard Blier, à Pontarlier. Chèque Avantages culturels et tarif Avantages jeunes de 9 euros. Renseignements, office du tourisme de Pontarlier, 03.81.46.48.33.**

BESANÇON

Animations autour de l'animation à l'Espace

Une rencontre complète autour du film « la Prophétie des grenouilles » au théâtre de l'Espace, avec le studio Folimage. Du 8 au 18 décembre.



Autour de « la Prophétie des grenouilles », dix jours d'animation.

Le théâtre de l'Espace, à Besançon, a pris l'habitude depuis quelques années de proposer une découverte du cinéma d'animation, avec le studio Folimage, de Valence. Non seulement au travers de projections, mais aussi de plusieurs activités didactiques qui permettent de mieux connaître cet univers. Pour cette année, 8 jours d'animation autour de «la Prophétie des grenouilles», très beau long métrage d'animation entièrement réalisé en France. Réalisé par le studio Folimage, il revisite l'histoire de l'arche de Noé avec un regard contemporain d'un poétique tendresse. Autour des projections de ce dessin animé, plusieurs cadeaux du théâtre de l'Espace

aux amateurs petits et grands :
- le 18, soirée spéciale en présence des réalisateur, scénariste, responsable du graphisme et compositeur de la musique de «la Prophétie...».
- exposition autour des 20 ans de Folimage avec 400 documents originaux : maquettes de décors, storyboards, reconstitution d'un studio de tournage.
- soirée spéciale le 16 décembre autour de l'école de la Poudrière. Cette pépinière de jeunes talents de l'animation produit des films qui circulent dans les festivals internationaux. En présence des directeurs de l'école, plusieurs de ces films seront projetés.
- soirée «follement animée» le 17 décembre : en présence de

réalisateurs de Folimage, projections de courts métrages du studio et démonstration de peinture sous caméra par Florence Mialhe, qui a reçu un César en 2002.

Renseignements : théâtre de l'Espace, 03.81.51.03.12. Le théâtre propose également des formules scolaires : projection de «la Prophétie des grenouilles» (1 h 30) ; visite de l'exposition (1 h) ; projection et visite courte (2 h) ; projection avec rencontre d'un intervenant de Folimage - compositeur ou scénariste.

Avantage culturel : une entrée gratuite pour une séance cinéma, valable hors projections scolaires et dans la limite des places disponibles.

BESANÇON «Cendres de cailloux» au Nouveau théâtre

«Cendres de cailloux» devait être créé à Avignon l'été dernier. Annulée pour les raisons que l'on sait, la pièce tourne néanmoins. «On ne peut vraiment avoir un aperçu de sa mesure que face au public» précise le metteur en scène Vincent Goethals. «C'est un spectacle qui lui est totalement adressé car les acteurs lui parlent, littéralement». Les quatre acteurs jouent des fantômes. Ceux de Clermont, Pascale, Shirley et Coco, qui nous racontent un drame déjà noué et comment il s'est passé.

Vincent Goethals a trouvé «Cendres de cailloux» chez Daniel Danis. Un auteur québécois à la langue très personnelle. Mais qui draine aussi l'esprit de sa province. Celui qui a mené Goethals à monter sa cinquième ou sixième pièce d'un auteur québécois. «D'abord, ce sont des auteurs à langue, une langue poétique, étrange parfois. Ensuite, j'aime raconter des histoires au théâtre et ces auteurs ont l'art de raconter des histoires». Dans «Cendres de cailloux», pièce souvent montée, ces deux aspects s'épaulent. Un fait-divers banal se trouve transfiguré par

«la beauté du verbe de Daniel Danis». Et devient objet partagé : «j'aime les auteurs qui parlent de nos vies, des sentiments, les plus intimes, avec une extême pudeur» résume Vincent Goethals pour décrire le style Danis.

«Cendres de cailloux», les 3 et 4 décembre à 19 h, le 5 à 20 h 30 au Nouveau théâtre de Besançon. Les 4 et 5, rencontre avec l'équipe artistique du spectacle. Infos, 03.81.88.55.11.

Avantage culturel : le chèque «Nouveau théâtre» donne possibilité d'avoir une entrée à 3 euros.

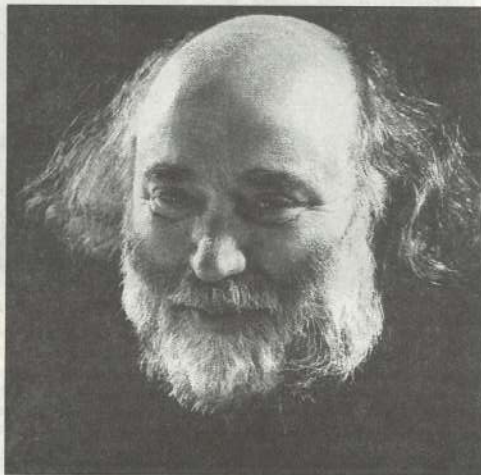
BESANÇON

« L'Opéra de quat' sous » à l'Opéra théâtre

Christian Schiaretti et Jean-Claude Malgoire adaptent l'œuvre qui a fait connaître Bertolt Brecht et Kurt Weill.

Le second opéra coécrit par Bertolt Brecht avec le musicien Kurt Weill est l'œuvre qui, en 1928, fit connaître le nom de Brecht dans toute l'Europe. En quelque sorte, Brecht prend de la distance par rapport à sa vision du monde : le monde des mendiants et des pauvres qu'il décrit a les mêmes caractéristiques que celles prêtées à la bourgeoisie, veulerie, hypocrisie, arrogance. Pour cela, Brecht emprunte l'intrigue de « l'Opéra des gueux » de John Gay, datée de 1728. Violence et crudité s'y ajoutent ainsi que les «songs» composées par Kurt Weill, rengaines tristes qui allaient marquer l'époque mais aussi être reprises par plusieurs groupes «pop».

La version proposée par l'Opéra-théâtre est mise en scène par Christian Schiaretti, directeur du Théâtre national populaire et qui avait déjà été remarqué pour une autre mise en scène de Brecht d'après « Mère Courage



Jean-Claude Malgoire, à la direction musicale le 17 décembre.

et ses enfants ». A la direction musicale, un habitué de Besançon et de l'Opéra-théâtre, Jean-Claude Malgoire.

« L'Opéra de quat'sous », le 17 décembre à l'Opéra théâtre de Besançon (20 h). Renseignements, 03.81.87.81.97.

CRIJ

Le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté est une émanation du ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Région de Franche-Comté, du Conseil général du Doubs et de la Ville de Besançon. Il réalise TOPO en partenariat avec L'Est républicain et avec le soutien du Crédit Agricole de Franche-Comté.

TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain.

Adresse :
TOPO-CRIJ
27, rue de la République
25000 Besançon
Tel. : 03.81.21.16.08
Fax : 03.81.21.16.15
Télématique : 3615 JJ
e-mail : topofc@voila.fr

Agrément jeunesse
et éducation populaire :
CRIJ
N° 25 JEP 328

Directeur délégué
de la publication
et de la rédaction
Philippe RENAHEY

Dessins
Christian Maucler

Credit photos
CRIJ

Régie publicitaire
L'EST

Imprimerie
L'EST RÉPUBLICAIN
54180 HOUEMONT

CYLINDRE New York Ska Jazz : ska et jazz

Comme le nom l'indique, il s'agit d'un mélange de ska et de jazz. Bizarre ? Festif. Ces 6 new-yorkais mènent une folle sarabande où la précision rythmique du ska est associée à un sens groupé de l'impro. Les cuivres donnent le la, convoquant funk, swing, rocksteady voire des réminiscences de Miles Davis. Pour une soirée d'abord et avant tout dansante ouverte par Unitone. Le 12 décembre au Cylindre de Lamod.

Renseignements, 03.81.57.34.71.



Avantage culturel :
l'entrée gratuite au Cylindre peut être utilisée pour ce concert. À retirer au Cylindre ou au Salon de musique et à l'office de tourisme de Besançon.

BRAINANS Natalia M. King : un style original en concert

Natalia M.King est apparue en 2001 avec «Milagro» suivi par le récent «Fury and sound». Repérée à Paris Natalia M.King fait partie de la vague de ces nouvelles chanteuses qui composent, écrivent et arrangent, mais en utilisant aussi bien les ressources du rock et du folk que du gospel ou d'autres styles. Tout aussi peu acadé-

mique, elle cite comme plus grande admiration et influence majeure, le pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan. Elle est le 19 décembre au Moulin de Brainans. Renseignements, 03.84.37.50.40.

Avantages culturels : une entrée gratuite après réservation au 03.84.87.02.55.

En bref

● **CONCERT DE L'ACADÉMIE DE MUSIQUE TCHAIKOVSKY - audition-concert des élèves avec la participation des professeurs** le 14 décembre à 17 h à la chapelle du centre de long séjour Bellevaux, 29 quai de Strasbourg à Besançon. Gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements, 03.81.81.16.64.

● **THOMAS HENRIOT - dans sa politique de soutien aux jeunes artistes du Doubs, le Conseil général accueille régu-**

lièrement des expositions dans ses locaux. Jusqu'au 31 décembre, il présente «Valencia» de Thomas Henriot : des dessins à l'encre de Chine sur papier de Chine d'un jeune diplômé de l'école des beaux-arts de Besançon qui a beaucoup voyagé. Il propose une vision proche du figuratif et de la bande dessinée. Exposition ouverte tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf vendredi après-midi) à l'Hôtel du Département, 7 avenue de la Gare d'eau à Besançon.

MAGESTIC
Institut supérieur de formation du Jura
à Lons-le-Saunier

MAGESTIC
VOTRE PASSEPORT ENTREPRISE

TECHNIQUES COMMERCIALES
cycle supérieur en 1 an après un bac + 2
Titre homologué niveau III

VENTE ET NEGOCIATION
cycle en 1 an après un bac

MANAGEMENT et GESTION
Cycle MAG en 2 ans après 1 bac + 2
Titre homologué niveau II

BTS ACTION COMMERCIALE
EN CONTRAT DE QUALIFICATION*

Chambre de commerce et d'industrie du Jura
03.84.24.15.76 ou par e.mail cci@jura.cci.fr

NOM :
Prénom :
Adresse : Code postal :
Ville :
Téléphone :
souhaite recevoir sans engagement une documentation sur la formation :

VENTE ET NEGOCIATION
en 1 an après un bac

TECHNIQUES COMMERCIALES
en 1 an après un bac + 2

GESTION ET MANAGEMENT
en 2 ans après un bac + 2

BTS ACTION COMMERCIALE
Coupon information à retourner à
Chambre de commerce et d'industrie du Jura
BP 377, 39016 LONS-LE-SAUNIER cedex
Tél. 03.84.24.15.76 www.jura.cci.fr

*L'entrée en formation ne sera effective qu'après la signature d'un contrat de qualification

PRÊT HABITAT

© Crédit Agricole



Entrez chez le n°1

**DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?
ACHETER PLUS GRAND ? RÉNOVER ?**

Avant de financer votre projet de construction, d'acquisition ou de rénovation, poussez la porte de l'Agence du Crédit Agricole la plus proche. Elle aura pour vous la clé du financement et de la réussite de votre projet immobilier.



**CRÉDIT AGRICOLE
FRANCHE-COMTÉ**
BANQUE & ASSURANCES

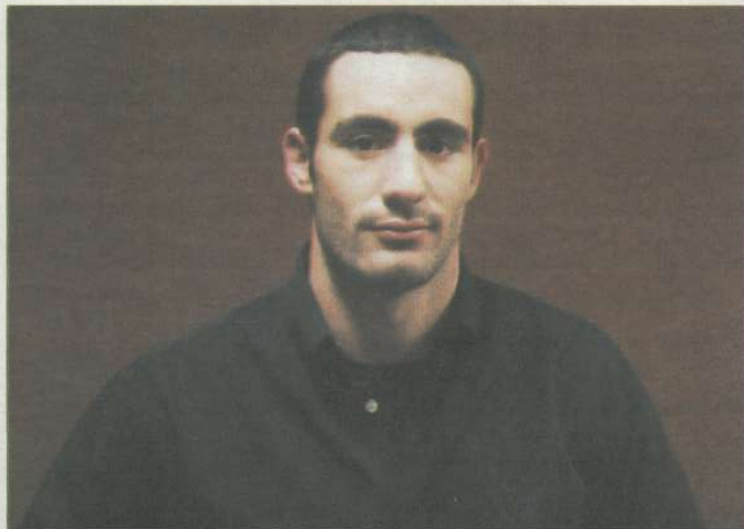
CRÉDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTÉ - 284 443 443 - 90000 BESANCON - 03 83 33 33 33

INITIATIVES JEUNES

PORTRAIT

Sébastien Cretin, l'alliage du sport et des études

Deux blessures l'ont contraint à arrêter la lutte de haute compétition. Il est aujourd'hui en thèse de sociologie.



BESANÇON Formation vient d'ouvrir deux formations dans le cadre d'un projet plus vaste nommé Stafe (sport transfert accompagnement formation et entreprise). Particularité de ces cursus lancés avec Profession sport 25 (voir en bref) : ils sont basés sur l'idée de former et qualifier des sportifs dans divers métiers de l'entreprise. En vue de reconversion mais aussi pendant leur carrière. Parmi les initiateurs, Sébastien Cretin est, à 24 ans, chef de projet du programme de qualification attaché commercial. Pour avoir pratiqué la lutte à haut niveau au Club pugiliste bisontin, il connaît bien le monde du sport.

«Les sportifs sont nombreux à rencontrer des problèmes de formation. Notamment actuellement tous ceux qui ont trouvé un emploi-jeune et qui ne savent pas ce qu'ils vont faire ensuite. Le diplôme final de la qualification que l'on propose est équivalent au bac. Ce qui peut permettre aux stagiaires de suivre des études supérieures. Pour ceux qui veulent passer un concours ensuite, c'est intéressant également». Sébastien Cretin est lui-même un contre-exemple mais aussi une preuve que l'on peut allier

sports et études. A 24 ans, il donne des cours en fac, est donc chef de projet pour Besançon formation et est inscrit en doctorat. Côté sport, il est depuis 13 ans sociétaire du Club pugiliste bisontin. Même si une épaule cassée à l'entraînement puis une vertèbre déplacée en compétition, contre le champion de France, ont eu raison de ses ambitions de haut niveau, il a eu le temps d'obtenir une 5e place au championnat de France junior 96 et une 3e place au championnat de France universitaire en 2000.

Un caractère persévérant

Après sa deuxième blessure, l'un de ses bras est resté longtemps paralysé. A l'époque étudiant en fac de sport, blessé la veille des partiels, il a dû les repasser en septembre sur un bras. S'il a obtenu son année, c'est grâce aux écrits. Depuis la force lui est revenue grâce à la musculation et la persévérance. Il refait de la lutte, mais ne reprendra pas la compétition de haut niveau. «Trop risqué». S'il continue, c'est que l'ambiance et l'esprit de la lutte lui conviennent. Arrivé à l'âge de 11 ans au CPB, il se sou-

vient avoir tout de suite accroché ce sport «Pour l'état d'esprit et aussi pour la lutte en elle-même, qui m'a permis de me développer musculairement plus qu'en 5 ans de foot. Le fait que ce soit un sport individuel a joué. On est l'acteur de sa réussite».

Autant d'anecdotes sans doute révélatrices d'une force de caractère et d'un dynamisme qui se traduisent par l'intérêt qu'il porte au projet qu'il met en route pour Besançon formation. Toujours au CPB, dont il fait partie du comité directeur, il n'a pas abandonné toute ambition. Son objectif est à présent plus intellectuel : devenir maître de conférence à l'université. Après sa licence à l'UFR Staps, il a suivi un DEA de sociologie et entame cette année une thèse de sociologie orientée vers le domaine du sport et plus particulièrement les sports de rue. Sujet de sa thèse : la transmission du patrimoine culturel et sportif dans le skate, avec une comparaison entre les pratiques à Besançon et Lausanne.

Stéphane Paris



Les jeunes et le Crédit Agricole

COMPTES DE NOËL

Du 15 Décembre 2003 au 15 Janvier 2004, pour toute ouverture d'un livret à un jeune non client de moins de 18 ans, le CREDIT AGRICOLE lui offre un cadeau à déposer sous le sapin.

Pour les moins de 12 ans

Le compte de Noël s'appelle TIWI

Avec le compte de Noël un livret au Crédit Agricole c'est l'occasion pour un jeune de moins de 12 ans d'avoir un compte bien à lui, comme les autres membres de la famille.

- * L'argent déposé sur son livret (les chèques et les petits billets qu'il reçoit à Noël par exemple) est rémunéré au taux de 4% (1) dans la limite de 1600 Euros.
- * Ses économies sont en sécurité : pas d'argent liquide dans les poches ou à la maison.
- * Il peut effectuer des retraits avec l'autorisation préalable de ses parents : c'est une tranquillité.

(1) Taux de rendement nominal annuel brut en vigueur au 01.10.2003 avant application des contributions sociales et prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

Pour les 12/17ans

Le compte de Noël s'appelle LIVRET JEUNE MOZAIC

Il permet de :

- * réaliser des économies pouvant aller jusqu'à 1600 Euros,
- * effectuer des versements totalement libres (mini 15 €),
- * bénéficier d'un taux avantageux de 4% (2),
- * effectuer des retraits dès 16 ans avec l'autorisation de ses parents et grâce à sa carte de retrait Mozaic.

(2) Taux de rendement nominal net, en vigueur au 01.10.2003 avant application des contributions sociales et prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

Les Comptes de Noël du CREDIT AGRICOLE, ce sont des livrets qui exaucent les souhaits des petits et des plus grands !



En bref

● **ATTAC - Attac Besançon** organise une réunion d'information-débat sur l'économie solidaire, le 8 décembre à Besançon (6 rue de la Madeleine). Avec Yves Karlen (Attac Besançon).

● **SPORT - Besançon formation et Profession sport 25** lancent en janvier 2 formations de 8 mois : une préqualification permettant de découvrir le monde de l'entreprise et une qualification attaché commercial. Ces formations lancées avec Profession sport 25 sont basées sur l'idée de former et qualifier des sportifs dans les métiers du commerce, de la communication ou de la gestion dans le monde de l'entreprise. La seconde formation, ouverte à tous, délivrera un diplôme équivalent à un niveau

bac. Publics concernés : les sportifs en général, les employeurs et les athlètes de haut niveau. Pour ces derniers, 12 places sont réservées dans chacune des formations. Renseignements et programmes complets, Besançon formation, 6 rue Alfred de Vigny, 25000 Besançon (03.81.41.85.85).

● **ONISEP - ceux qui veulent tout savoir des métiers du tourisme et des voyages** trouveront tous les renseignements sur les débouchés et formation dans le fascicule de l'Onisep qui vient de sortir. Disponible dans les délégations régionales Onisep et par correspondance à OnisepVPC, BP86, Lognes, 77423 Marne-la-Vallée cedex 2 ou encore par commande sur internet (www.onisep.fr).